

Commune de Romanel-sur-Lausanne

Rapport de gestion

2017



Le nouveau design de quatre armoires électriques situées sur le territoire communal

Législature 2016 - 2021

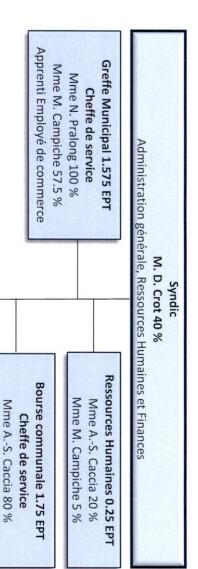
RAPPORT DE GESTION POUR L'EXERCICE 2017

Table des matières

Organigramme hiérarchique		
Introduction		1 - 2
Chapitre I	Dicastère de M. le Syndic Daniel Crot	3 - 10
	Administration générale et Ressources Humaines Finances	3
Chapitre II	Dicastère de M. Denis Favre	11 - 17
	Urbanisme, infrastructures liées au développement durable Forêts et domaines Informatique	11 13 17
Chapitre III	Dicastère de M. Luigi Mancini	18 - 31
	Services Industriels Service des bâtiments Police des constructions SDIS Protection civile Sociétés locales	18 23 25 28 28 28
Chapitre IV	Dicastère de M. Blaise Jaunin	32 - 45
	Service des Travaux Assainissement Police Contrôle des Habitants Cultes	32 38 40 43 44
Chapitre V	Dicastère de Mme Claudia Perrin	46 - 67
	Instruction publique Affaires sociales Affaires culturelles Jeunesse Sécurité sociale	46 52 62 65
Conclusion		68

Annexe : liste des abréviations

Organigramme hiérarchique de la Commune de Romanel-sur-Lausanne



M. D. Favre 34 % Municipal

Forêts et domaines - Informatique Urbanisme et infrastructure

> M. L. Mancini 34 % Municipal

Services Industriels — Bâtiments — SDIS - PCi Police des constructions – Sociétés locales

Municipa

Mme A. Ravessoud 95 %

Service des Travaux - Assainissement - Police Contrôle des habitants - Cultes

Bureau Technique 1.70 EPT Chef de service

M. S. Auer 75 %

Mme M. Campiche 32.5 %

Mme N. Zurich 62.5 %

Informatique 0.2 EPT

M. B. Cand 10 %

Mme M. Campiche 5 %

Mme A. Ravessoud 5 %

Service des Bâtiments 3.25 EPT Responsable du service M. B. Cand 55 %

M. F. Flüeler 100 % Mme C. Cand 80 %

Mme S. Wittmer 100 % **Auxiliaires**

Mmes L. Donnet, L. Hassler M. Dubach et M. Hornung

ORPCI Lausanne-District Cdt L. Marti

Cdt M.-A. Marchand

Services Industriels 0.55 EPT Responsable du service M. G. Donnet 20 % M. B. Cand 35 %

M. B. Jaunin 34 %

Service des Travaux 6.8 EPT Chef de service

M. C. Botré 100 %

M. D. Bernaschina 100 %

M. A. De Oliveira 100 % M. S. Chevalley 100 %

M. G. Donnet 80 %

M. C. Laurent 100 % jusqu'au 30.11

M. A. M. Pinheiro Rangel 100 % Apprenti Agent d'exploitation M. V. Kern 100 % dès le 01.12

Contrôle des Habitants 1.16 EPT Préposée

Mme M. Cuche 100 % Mme D. Pittet 16 %

Sécurité Publique 1 EPT M. J.-M. Cornu 100 %

Mme C. Perrin 34 %

Municipale

Affaires sociales et culturelles - Jeunesse Instruction publique – Sécurité sociale

Garderie communale 3.6 EPT Directrice

M. S. Ghiggia-Demelais 60 % M. D. Annese 100 %

Mme M. Curie Nicolet 80% jusqu'au 30.06 Mme G. Malta Dos Santos 60 %

Mme E. Annicchiarico 80 % dès le 01.10 Mme C. Gilliéron 60% jusqu'au 31.08 Mme F. Millasson 60 % dès le 01.08 Apprentie éducatrice

Instruction publique

Mmes M. Hornung - O. Liguori -M. J.-F. Armand Cantine Romidi

A.-D. Peca - Y. Ruey Bibliothèque

Mme C. Gonzalez Tornare

Mme M.-D. Progin, Coordinatrice Accueillantes en Milieu Familial



Au Conseil communal

de Romanel-sur-Lausanne

RAPPORT DE GESTION POUR L'EXERCICE 2017

Introduction

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Le rapport de gestion 2017 couvre la première année complète de la législature 2016-2021 (fin de la législature au 30 juin 2021). Les deux nouveaux élus, Mme Claudia Perrin et M. Blaise Jaunin, comptabilisent déjà plus de 18 mois à la tête de leur dicastère. Mme C. Perrin a la responsabilité de l'instruction publique, des affaires sociales et culturelles, de la jeunesse et de la sécurité sociale. M. B. Jaunin est en charge du Service des Travaux, de la Sécurité Publique, du Contrôle des Habitants et des Cultes. Malgré l'ampleur de la tâche, ils ont très rapidement intégré l'exécutif municipal pour former une équipe soudée, et ceci dans un excellent état d'esprit.

Parmi les nombreux sujets ayant retenu l'attention de la Municipalité, il faut relever les thèmes suivants :

La mise en ligne, en février 2017, du nouveau site web de la Commune de Romanel-sur-Lausanne, qui est le fruit de plusieurs mois de travail entre différents collaborateurs. Ce site Internet est actualisé de manière hebdomadaire, voire journalière, selon les rubriques, ceci afin de permettre à ses 1'600 lecteurs mensuels d'obtenir les dernières informations communales importantes (statistique effectuée entre mars et décembre).

Les travaux de renouvellement de l'éclairage public, confiés à l'entreprise Duvoisin-Groux SA à Bussigny, ont débutés en avril 2017 et se termineront, en principe, en 2018. Des informations détaillées à ce sujet sont disponibles dans le chapitre III, dicastère de M. L. Mancini.

Suite à la proposition reçue d'un jeune du village, M. Kevin Bertschi, la Municipalité a accepté, lors de sa séance du 24 avril 2017, que quatre armoires électriques sises sur le territoire communal soient décorées par ses soins avec des motifs représentants la faune et la flore locale (voir page de couverture). A noter que le résultat obtenu satisfait pleinement les attentes de l'exécutif communal.

Une nouveauté à Romanel-sur-Lausanne : la venue du cinéma itinérant "Roadmovie" à la salle polyvalente de Prazqueron, le vendredi 22 septembre 2017, dont les détails à ce sujet apparaissent au chapitre 3.4 "Roadmovie", du dicastère de Mme C. Perrin.

Et pour finir par un dossier important, le 18 avril 2017, le permis de démolir de l'ancien bâtiment de "La Source" a été délivré aux Sociétés Richard Promotions SA, FNPR SA, Alvazzi Immobilier SA et Richard Immobilier SA. De fait, les travaux permettant ainsi la création du nouveau quartier de Pré Jaquet "Les Jardins de la Source" ont débuté le 14 août 2017, sous la surveillance du Bureau d'architecture Bertola & Cie Sàrl basé à Crissier.

Etat d'avancement du chantier à fin 2017 :



Octobre 2017

Début 2018

Les pages suivantes vous donnent, dans le détail et par dicastère, le contenu des différents points qui ont été abordés, séance après séance, par la Municipalité durant l'année 2017.

CHAPITRE I

Dicastère de M. le Syndic Daniel CROT

Contenu:	1. Administration générale et Ressources Humaines		2. Finances

Effectif:	Greffe municipal	1 secrétaire municipale	Mme N. Pralong
		1 secrétaire	Mme M. Campiche
		1 apprenti de commerce	M. A. Domingues Dias
	Ressources Humaines	1 responsable	Mme AS. Caccia
	Bourse communale	1 boursière communale	Mme AS. Caccia
		1 aide-comptable	Mme A. Ravessoud

1. Administration générale et Ressources Humaines

1.1 Administration générale

1.1.1 Séance de Municipalité

L'Autorité exécutive a tenu 49 séances ordinaires, dont 30 incorpore. Elle a traité 908 points, soit en moyenne 19 par séance, notés au procès-verbal.

La Syndicature a été assurée par M. D. Crot et la Vice-présidence par M. L. Mancini jusqu'au 30 juin 2017, puis par M. D. Favre dès le 1^{er} juillet 2017.

1.1.2 Demande de bourgeoisie

La Municipalité a transmis au Canton ses décisions d'octroi de la bourgeoisie de Romanel-sur-Lausanne pour :

Naturalisation ordinaire :	décision de la Municipalité du
M. Leovã Pedro Balestrin	06.03.2017
Mme Marienka Ela-Flora Myriam Vergnes	06.03.2017
Mme Elsa Reydenis Nuñez Martinez	27.03.2017
Mme Mélanie Francisco Leal Silva	27.03.2017
Mme et M. Anna Maria et Raffaello Cartini	01.05.2017
Mme et M. Delmar Ferreira Rego et Maria Amélia Da Silva Martins Rego	01.05.2017
Mme et M. Petra et Radoje Despotovic	01.05.2017
M. Oscar Jose Lorenzo Castro	06.06.2017
Mme Laure Marie Catherine Dupuits	06.06.2017
Mme Guylaine Nathalie Perron	03.07.2017
Mme et M. Claudia Aniello et Mario Fiore	03.07.2017

M. David Campos Valente	23.10.2017
Mmes et M. Catarina Gonçalves Ferreira, Mafalda Catarina Ferreira Gonçalves et Rui Fernandes Gonçalves	13.11.2017
Mme Maria Carmen Nunez Caamaño	13.11.2017
Mme Maria do Carmo Bened	13.11.2017
Mme Beatriz Oliveira Marques	18.12.2017

Naturalisation facilitée pour les jeunes étrangers nés en Suisse :	décision de la Municipalité du
Mme Tamara Pereira Novello	27.02.2017
M. Simon Henry	13.03.2017
Mme Manon Sarrat	01.05.2017
Mme Carmela Moschetto	03.07.2017
M. Giovanni de Jesus	17.07.2017
M. Alexandre José de Oliveira	17.07.2017
M. Ervin Sulejmani	09.10.2017
M. Nart Agushi	30.10.2017
Mme Lorena Lotti	11.12.2017
M. Alessandro Frulloni	11.12.2017

Naturalisation facilitée pour les jeunes étrangers de la 2º génération : décision de la Municipalité du

Mme Aleksandra Monika Chyzynska 18.12.2017

M. Karol Rafal Chyzynski 18.12.2017

1.1.3 Préfecture

Le Préfet, M. S. Terribilini, est venu visiter l'Administration communale le 4 décembre 2017. Une checkliste des différents points qu'il souhaitait aborder a été dûment complétée à cet effet.

1.1.4 Réunion des Syndics du District et Forum des Exécutifs

La rencontre entre Syndics et Préfets de Lausanne a eu lieu le 25 avril 2017, à Lausanne.

1.1.5 Séance du Conseil de l'Union des Communes Vaudoises

Les séances du Conseil de l'Union des Communes Vaudoises regroupent 5 Syndics par Districts.

M. D. Crot en fait partie et s'est rendu aux séances qui se sont tenues les 15 mars à Aigle, 21 septembre à Chavannes-près-Renens et 16 novembre à Puidoux.

1.1.6 Lausanne Région - Secteur Nord

Deux séances ont eu lieu en date des 8 février et 7 septembre 2017.

Le rapport d'activités de Lausanne Région est disponible sur le site Internet : www.lausanneregion.ch

1.1.7 Invitations et échanges

La Municipalité a été reçue par celle du Mont-sur-Lausanne le 6 février 2017 et nous avons reçu la Municipalité de Cheseaux-sur-Lausanne le 27 mars 2017.

Cette année, la Municipalité a décidé de réunir la soirée consacrée aux nouveaux habitants venus s'installer à Romanel-sur-Lausanne entre le 1^{er} janvier 2015 et le 31 décembre 2016, ainsi que celle dédiée aux nouveaux citoyens et jeunes étrangers nés en 1998. Cette manifestation a eu lieu le 17 mai 2017 et s'est terminée par un repas partagé tous ensemble à la salle polyvalente.

Photos de la soirée :





Les anciens Syndics et Municipaux ont été reçus le 7 septembre 2017, à 19h00, au Carnotzet de la Maison de Commune, puis au Restaurant du Green-Club.

Le repas des Aînés a été organisé le 6 octobre 2017 à la salle polyvalente de Prazqueron.

La journée annuelle "Un arbre un enfant", organisée en collaboration avec la Ville de Lausanne, s'est tenue le 7 octobre 2017 dans les bois de Vernand-Dessus.

De plus, de nombreuses personnes ont été reçues et la Municipalité a répondu à plusieurs invitations, selon ses disponibilités.

1.1.8 Nonagénaires

La Municipalité a décidé, dès 2015, de ramener à <u>fr. 600.--</u> la somme proposée aux nonagénaires de la Commune de Romanel-sur-Lausanne, et d'offrir en supplément le journal correspondant au jour et à l'année de naissance de la personne fêtée, accompagné d'un bouquet de fleurs ou de bouteilles de vin.

En 2017, les personnes suivantes ont été fêtées :

- M G. Monni, 24 août 1927
- M. P. Fuchs, 28 août 1927
- Mme G. Meystre, 3 septembre 1927
- M. Ph. Reymond, 21 septembre 1927
- M. L. Butty, 10 novembre 1927

1.1.9 Site Internet

La nouvelle version du site Internet de la Commune a vu le jour le 27 février 2017.

Le but de cette refonte était de permettre un meilleur suivi par les différents services de l'Administration communale, qui peuvent désormais intervenir directement pour apporter très rapidement les dernières modifications.

Le site permet de renseigner en grande partie les habitants et les personnes intéressées sur le plus de sujets possibles. Les rubriques disponibles sont, entre autres, les réservations de locaux et les disponibilités des cartes journalières CFF, les différents services tels que le contrôle des habitants, l'urbanisme et la police des constructions, les sociétés locales, les transports, le service de Voirie, Parcs et Promenades, la sécurité et prévention, les énergies, etc.

Les règlements communaux, les numéros du Romanel info et les documents du Conseil communal sont également disponibles.

1.1.10 Vin communal

Le vin communal, produit en 2015, a été mis en bouteille en 2016 et une étiquette spéciale, destinée à être collée sur chaque bouteille, a été créée spécialement par le biais d'un concours ouvert à la population. Le Jury, était composé de membres de la Municipalité et du vigneron. Ce vin sera prochainement mis en vente en priorité aux membres du Conseil communal).

Palmarès:

1er prix:



2e prix:



3e prix:



1.2 Ressources Humaines

1.2.1 Personnel communal, cours, journées d'études, séminaires

Mme A.-S. Caccia s'occupe, depuis le 1er juillet 2016, de la gestion complète des Ressources Humaines. Elle est remplacée par Mme M. Campiche pour les tâches administratives et par Mme A. Ravessoud pour les tâches financières.

Suite au passage de la Garderie "Les P'tits Bonshommes" au statut de Garderie communale au 1er janvier 2017, le personnel de cette structure a été intégré à l'ensemble des collaborateurs communaux. De ce fait, l'équipe éducatrice est, depuis cette date, soumise aux Règlementations communales en vigueur.

En 2017, Mme A.-S. Caccia a remis en place les entretiens de collaboration qui avaient été abandonnés ces dernières années. Un nouveau formulaire a été établi par ses soins et validé par la Municipalité. Chaque collaborateur a été reçu en fin d'année par son supérieur hiérarchique et par la Responsable des Ressources Humaines. Ces entretiens ont été menés de manière constructive et chacun a pu s'exprimer librement. Ils ont été appréciés par la majorité du personnel.

Ci-dessous, vous trouverez un résumé des journées de cours, formations, journées d'études ou séminaires suivi par le personnel communal :

Mme A.-S. Caccia a suivi deux journées de cours, la première portant sur l'introduction au MCH2 et la deuxième sur la planification financière. Elle a également participé à plusieurs conférences sur les thèmes de la bienveillance, sur le deuil en entreprise et sur le commérage au travail. Elle a assisté, de même que Mme M. Campiche, à une présentation de la gestion archivistique de la GED.

Mme M. Campiche a terminé sa formation et a obtenu, au mois de décembre, le Brevet Fédéral d'Assistante de Direction.

Mme N. Pralong a participé plusieurs sessions de formation sur les thèmes suivants : les élections cantonales, les archives, la nouvelle loi sur le droit de cité, la cour des comptes et les nouvelles ordonnances pénales.

Mme M. Cuche a suivi un cours intitulé "Fonctionnaires Internationaux – gestion de leur statut particulier".

- M. J.-M. Cornu a suivi plusieurs journées de formation au sein de l'AVSSP. Il a également assisté à l'Assemblée Générale de cette Association.
- M. S. Auer a participé à deux jours de formation sur la prévention incendie dans le cadre de l'ECA et à une journée de formation avec l'AVIATCO et Mme N. Zurich a pris part à deux formations, la première portant sur la construction et les lieux accessibles aux personnes à mobilité réduite et la deuxième étant une formation continue en protection incendie AEAI pour l'AVIATCO.
- M. C. Botré a suivi deux formations, la première sur l'amiante et la deuxième sur les marchés publics.
- M. D. Bernaschina a assisté à un séminaire de l'Association Romande des Chefs de Voirie.
- M. G. Donnet a participé à un cours sur l'entretien des terrains de football.
- MM. S. Chevalley et C. Laurent ont suivi un cours sur la sécurité et le sauvetage dans les arbres, ainsi qu'un cours sur le placage du gazon.
- M. A. Rangel a effectué des cours sur l'amiante, les déchets spéciaux et les agents de déchetterie.
- M. A. de Oliveira a pris part à un cours sur l'utilisation de la tronçonneuse.
- M. B. Cand a assisté à un séminaire qui portait sur les compteurs électriques (Smart metering) et il a suivi une formation sur la sécurité des chantiers.
- M. F. Flüeler a participé au Wetrok Day (machines et produits de nettoyage).
- Mme C. Gilliéron a suivi la formation de base "Youp'là bouge".
- M. D. Annese a pris part aux formations suivantes : Exploiter les outils du "Savoir Social" et accueillir et former des stagiaires en institution de l'Enfance. Il a également participé à la formation d'ancrage "Youp'là bouge" de même que Mme. F. Millasson.

1.2.2 Sortie du personnel

L'après-midi du 23 juin a eu lieu la première sortie du personnel. Celle-ci a été organisée par un Comité de 4 collaborateurs volontaires qui travaillent tous dans des services différents. Lors de cette sortie, l'ensemble du personnel communal s'est rendu à Martigny en bus afin de visiter la Distillerie Louis Morand & Cie SA, ainsi que La Fromatèque SA. Un quizz portant sur Romanel-sur-Lausanne a été organisé dans ce dernier lieu et un repas convivial a été partagé, ceci avant un retour en car à Romanel-sur-Lausanne.

A noter que ce concept remplace les traditionnels soupers de fin d'année qui étaient organisés jusqu'à présent et qu'un nouveau Comité d'organisation a été nommé pour 2018 permettant ainsi de diversifier les centres d'intérêts et de varier les visites ou activités qui seront effectuées.

1.2.3 Offres d'emploi

Nous avons enregistré et répondu à 108 offres d'emploi spontanées concernant l'ensemble des services communaux.

2. Finances

2.1 Organisation

La bourse communale gère, entres autres, les activités suivantes :

- tenue de la comptabilité générale
- tenue de comptabilité pour le compte de tiers (Association de la Garderie Les P'tits Bonshommes et de l'Association des structures d'Accueil en Milieu Familial de jour des Communes de Bournens, Boussens, Cheseaux-sur-Lausanne, Romanel-sur-Lausanne et Sullens)
- gestion des salaires (décomptes mensuels, paiements, relevés annuels des charges sociales et établissement des certificats de salaires)
- gestion de la trésorerie
- gestion des paiements
- gestion des diverses facturations communales
- gestion du contentieux
- gestion des rôles d'impôts et des éléments fiscaux, arrêté d'imposition, relation avec les autorités fiscales cantonales
- préparation de documents et décomptes officiels (TVA, IA…)
- coordination et élaboration du budget et du plan des investissements
- clôture des comptes et préparation des documents pour la révision.

2.2 Encaissement des impôts

2.2.1 Personnes physiques

Le rendement brut des impôts 2017 (chapitre 210, non compris les personnes morales) s'élève à <u>fr. 7'355'070.84</u>. Compte tenu des acomptes reçus de l'Office d'impôt du district de l'Ouest lausannois entre le 01.01.2017 et le 31.12.2017, notre compte courant (compte 9111.11) présente un solde en faveur de l'Administration cantonale des impôts au 31.12.2017, de <u>fr. 2'040.32</u>.

L'arriéré des contribuables (compte 9112.11) se monte à <u>fr. 2'002'611.89</u> (<u>fr. 1'905'860.33</u> en 2016), qui se répartit de la manière suivante :

Arriéré par genres	А	Année 2017		Année 2016	
Impôt à la source	fr.	51'121.03	fr.	23'323.76	
Impôt revenu/fortune	"	1'813'782.49	н	1'782'237.67	
Gains immobiliers	"	52.20	"	1'730.41	
Bénéfice en capital	"	39.72	н	39.72	
Impôt sur la dépense	"	16'923.50	"	11'027.25	
Amende soustraction		760.00	"	2'200.00	
Prestation en capital	"	2'747.66		20'648.47	
Impôt sur les chiens	"	536.70	п	49.71	
Patentes tabac	"	0.00	"	0.00	
Impôt sur les successions/donnations		15'166.75	н	0.01	
Impôt foncier	"	44'416.85	"	25'760.50	
Rachat d'ADB	"	55'851.94	н	38'842.83	
Gestion de faillite		1'213.05	п	0.00	
TOTAUX	fr.	2'002'611.89	fr.	1'905'860.33	

2.2.2 Personnes morales

Le rendement brut des impôts 2017 a été de <u>fr. 1'399'647.41</u>. Compte tenu des acomptes reçus entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 décembre 2017, notre compte courant avec l'Administration Cantonale des Impôts (compte 9111.12) présente un solde en notre faveur au 31 décembre 2017 de **fr. 24'511.78**.

2.3 Liquidités

L'avance à terme de <u>fr. 1'000'000.--</u> a été renouvelée du 15 mars 2017 au 15 septembre 2017, au taux négatif de 0.10%, puis du 16 septembre 2017 au 15 décembre 2017, au taux négatif de 0.30% et du 16 décembre 2017 au 15 mars 2018, aux mêmes conditions.

2.4 Débiteurs

Concernant les impôts, les défalcations, pour notre Commune, s'élèvent à <u>fr. 57'476.62</u>. En contrepartie, on trouve les impôts récupérés après défalcation qui s'élèvent à <u>fr. 47'014.38</u>.

Au niveau communal, les rappels étant effectués régulièrement, les postes ouverts datant de plus d'une année sont de minime importance.

2.5 Droits de mutation

Il s'agit d'un impôt difficile à budgétiser, car sensible à l'évolution économique.

2.6 Abonnements CFF

En 2017, nous avons vendu 620 cartes journalières, au prix de <u>fr. 45.--</u> pièce, sur les 730 disponibles (549 en 2016, 545 en 2015 et 541 en 2014). Elles peuvent être acquises au plus tôt deux mois avant la date du départ. Il y a la possibilité d'acheter plusieurs billets, mais pour trois jours consécutifs au maximum.

2.7 Fiduciaire

En date du 21 novembre 2017, conformément au mandat confié, la fiduciaire a procédé à un contrôle intermédiaire surprise. Le travail suivant a été effectué :

- la tenue des caisses (Bourse communale et Contrôle des Habitants)
- le contrôle des soldes bancaires et CCP au 30 septembre 2017
- > la concordance des transferts de liquidités et dates valeurs
- les dépenses d'investissements au 30 septembre 2017.

A l'issue du contrôle, aucune anomalie n'a été constatée et la bonne tenue générale des comptes précités a été confirmée. Les contrôles plus approfondis sur certains chapitres, choisis aléatoirement, seront effectués sur les comptes finaux.

2.8 Taxe de séjour

La Commission intercommunale s'est réunie aux dates suivantes : les 28 avril et 6 octobre 2017, dans les locaux de Lausanne Tourisme. Les demandes de subventions sont traitées par courriel; elles sont discutées en Municipalité.

2.9 Commission foncière

Une séance avec la Commission foncière a eu lieu en présence du Municipal des finances, pour établir de nouvelles taxations, suite à des transformations ou à des achats.

CHAPITRE II

Dicastère de M. Denis FAVRE

Contenu: 1. Urbanisme, infrastructures liées au développement durable 2. Forêts et domaines 3. Informatique Effectif: Bureau Technique 1 ingénieur communal M. S. Auer Service des Parcs et Promenades : 1 ouvrier spécialisé M. S. Chevalley 1 jardinier-paysagiste M. C. Laurent, jusqu'au 30.11 M. V. Kern, dès le 01.12 Informatique 1 responsable M. B. Cand 1 remplaçante Mme M. Campiche

1. <u>Urbanisme, infrastructures liées au développement durable</u>

1.1 Urbanisme

Deux éléments ont et auront des répercussions sur l'avenir de l'urbanisation de notre commune.

Le Projet d'Agglomération Lausanne–Morges de 3e génération révisé (ci-après PALM 2016), a été déposé à Berne en décembre 2016.

La consultation du document peut se faire sur le lien suivant :

http://www.lausanne-morges.ch/index.php?aid=266

Ce document est en consultation à la Berne fédérale et son résultat sera très probablement disponible dans le courant du 1^{er} semestre 2018.

Le Plan Directeur Cantonal (4e adaptation)

Outil de "traduction" de la Loi sur l'Aménagement du Territoire révisée qui est entré en vigueur en 2014. Cette adaptation a été adoptée par le Grand Conseil le 20 juin 2017 avant d'être envoyée à l'ARE - Office fédéral du développement territorial - pour une adoption définitive (Adoption le 31 janvier 2018).

1.2 Schéma Directeur du Nord Lausannois (SDNL)

Quelques éléments concernant notre commune et le rapport complet sur les activités du SDNL sont disponibles sur le site internet : http://www.sdnl.ch

Le bureau du SDNL est composé comme suit, pour la législature en cours:

M. Jean-Pierre Sueur, Syndic du Mont-sur-Lausanne, Président

M. Jean-François Thuillard, Syndic de Froideville et Député, Vice-Président

M. Denis Favre, Conseiller municipal à Romanel-sur-Lausanne, Vice-Président

1.2.1 Coup d'œil rétrospectif sur 2017

Rapport de M. L. Andriotis, Chef de projet au SDNL

Le Guide Urbanisation et agriculture du Nord lausannois fut clairement le projet de l'année 2017 du SDNL et de ses partenaires. Ceci étant dit, d'autres projets ont progressé, qu'ils soient du ressort de la stratégie régionale ou de la mise en œuvre de nos mesures d'infrastructures et offrent de réjouissantes perspectives pour notre région.

La réalisation des aménagements devant permettre d'améliorer le dispositif de contournement de la Commune de Cheseaux-sur-Lausanne, entre les giratoires de Bel-Air (sur territoire lausannois) et de Mon-Repos, approche à grand pas : les partenaires se sont mis d'accord et se sont engagés sur un cahier des charges en vue d'une étude préliminaire à l'automne 2017. Les prestations principales concerneront les giratoires à proprement parler mais aussi certains aménagements relatifs à la mobilité douce. S'y ajoutera l'insertion d'une voie de bus sur la RC 319, en approche du giratoire de Mon-Repos, qui profitera essentiellement à la ligne tl 54.

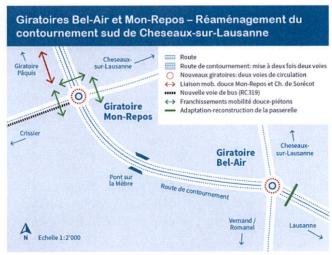
La planification du prolongement de la ligne tl 54 de la gare de Cheseaux-sur-Lausanne jusqu'au Grand-Mont, en passant par Morrens et Cugy, a aussi bien avancé. Un accent particulier a été porté à la traversée de la localité de Morrens. Deux études successives se sont en effet terminées en 2017, qui ont permis de prévoir le détail des aménagements nécessaires à garantir la traversée du village par une ligne tl. Les plans d'exécution de ces aménagements et les coûts y associés sont désormais connus. Mais le travail sera encore soutenu ces prochains mois avant de pouvoir inaugurer le prolongement de cette ligne tl en décembre 2018.

La Stratégie régionale Velo du Nord lausannois a également été l'objet d'efforts soutenus tout au long de l'année. Chacun pourra découvrir le document finalisé et validé au cours du premier trimestre 2018. Beaucoup d'efforts et d'ambition caractérisent cette stratégie qui vise à planifier le réseau cyclable utilitaire dans notre région : c'est que l'usage du vélo pour les déplacements quotidiens n'est pas (encore?) une habitude.

Le Plan Directeur Localisé intercommunal «Lausanne-Vernand - Romanel-sur-Lausanne» n'aura donc pas été le projet de l'année, ainsi que nous l'annoncions en 2016. Comme beaucoup d'autres projets d'urbanisation compris dans le périmètre compact du PALM, il est aujourd'hui questionné dans ses ambitions à l'horizon 2030.

Dans le site stratégique «C» du PALM (Romanel-sur-Lausanne - Vemand – Cheseaux-sur-Lausanne), comme ailleurs dans l'agglomération, cette année fut aussi consacrée à un travail conséquent d'analyse et d'information sur les conditions de traitement des plans d'affectation à l'horizon 2030. Cela concerne notamment les contraintes de l'empiétement sur les surfaces agricoles, dites «surfaces d'assolement (SDA)», et de la reconversion des zones industrielles et artisanales.





1.3 Plan Directeur Localisé intercommunal

En juin 2017, à l'occasion du GD (Groupe Décisionnel), les Communes de Lausanne et Romanel-sur-Lausanne ont demandé un soutien au Canton, faute de quoi l'avenir du PDLi pourrait être hypothéqué. Les deux communes ont demandé par courrier daté du 29 novembre 2017 à pouvoir être reçues par le Conseil d'Etat pour évoquer ensemble cette problématique et faire avancer ce dossier. La réunion s'est tenue le 28 mars 2018.

1.4 PPA "Le Village"

Le Département du Territoire et de l'Environnement à Lausanne a approuvé partiellement préalablement le Plan Partiel d'Affectation "Le Village" en date du 22 décembre 2017 (certaines parcelles prévues initialement ont été écartées en raison de la problématique liée aux surfaces d'assolement). Le PPA "Le Village" a été adopté définitivement le 26 février 2018.

1.5 Divers

La Municipalité a mandaté la société iConsulting SA à Lausanne afin de réaliser une étude intitulée "Analyse stratégique des possibilités de développement de la commune de Romanel-sur-Lausanne". Cette société a établi un rapport intermédiaire qui a été partagé avec la commission d'urbanisme. Son rapport final sera disponible dans le courant de l'année 2018.

2. Forêts et domaines

2.1 Le feu bactérien et sa prophylaxie

A nouveau, et comme chaque année, des contrôles sont régulièrement effectués. Aucun cas de contamination n'a été décelé. M. C. Laurent a suivi la formation nécessaire pour procéder à ces contrôles.

2.2 Les jardins familiaux

Les activités des jardiniers se poursuivent.

2.3 Forêts

2.3.1 Généralités

L'entretien courant est assuré par le Service forestier de la Venoge. Un élagage est entrepris sur les parcelles forestières de la Commune.

La Commune a fait l'acquisition de la parcelle de forêt No 125, se trouvant au chemin du Raffort.

2.3.2 Groupement du Triage forestier intercommunal de la Venoge

Le Groupement du Triage forestier intercommunal de la Venoge comprend les communes suivantes :

Bussigny-près-Lausanne - Chavannes-près-Renens - Cheseauxsur-Lausanne - Crissier - Ecublens - Jouxtens-Mézery - Mex -Penthaz - Prilly - Romanel-sur-Lausanne - Renens - Saint-Sulpice - Sullens - Villars-Sainte-Croix - Vufflens-la-Ville.

Surfaces forestières gérées :

444 hectares de forêts publiques (Confédération-Etat-communes) 228 hectares de forêts privées (500 propriétaires)



But

Le but du Groupement est de favoriser une gestion optimale des forêts sur les 15 territoires et de défendre les intérêts de ses membres. La partie opérationnelle est gérée par un garde-forestier qui assume à la fois une fonction d'autorité publique (représentant de la DGE-Forêt) et de gestionnaire des forêts communales.

Structure légale

La définition de l'entité groupement est contenue dans la loi forestière vaudoise à l'article 11. Le Groupement est constitué d'une assemblée et d'un comité :

Nouvelle législature 2016-2021

Président du comité : M. J.-C. Glardon, Municipal de Bussigny Vice-Président du comité : M. Ch. Maeder, Syndic d'Ecublens

Membre du comité : M. P. Haemmerli, Municipal de Cheseaux-sur-Lausanne

Secrétaire du comité : M. L. Robert

Président de l'assemblée : M. L. Bovay, Municipal de Crissier

Vice-Président de l'assemblée: M. D. Favre, Municipal de Romanel-sur-Lausanne

Secrétaire de l'assemblée : Mme E. Pellet

Caissier-comptable: M. M. Gisclon, Boursier de Bussigny

Garde-forestier: M. L. Robert

Séances de l'assemblée et décisions :

Deux assemblées générales ponctuent l'année pour traiter les aspects financiers et la gestion forestière; dans cette perspective, chaque commune délègue son représentant aux assemblées.

L'assemblée ordinaire pour les comptes et la gestion a eu lieu le 22 mars 2017 à Mex. La deuxième assemblée ordinaire, consacrée à l'étude du budget, a eu lieu le 13 septembre 2017 à Penthaz.

Séances du comité

Les attributions du comité figurent à l'article 16 des statuts du Groupement. En résumé, il dirige et administre le Groupement. Les objets particuliers qui ont mobilisé l'attention du comité, mise à part l'organisation des assemblées générales, sont :

- mise en application des nouveaux contrats du degré d'intégration 3 pour 11 membres du Groupement,
- remplacement de M. L. Robert en arrêt maladie partiel (reprise à 100 % en juin 2017) et mandat à un garde forestier indépendant,
- au total, le comité s'est réuni à 9 reprises.

Contrats de gestion

Depuis 2012, les 15 communes membres du Groupement sont liées par un contrat de gestion degré 1, ce qui implique que toutes les factures et revenus sont comptabilisés par les communes après avoir été consultés ou validés par le garde-forestier.

Depuis le début 2017, 11 communes sont gérées selon le contrat de degré 3 pour une durée de 6 ans. Ce qui signifie que tous les coûts et les recettes liés à l'entretien des forêts sont pris en charge par le Groupement. Les budgets correspondent au solde annuel pour chaque commune; ce montant figure dans le contrat de bail. Lesdites communes sont :

Bussigny, Chavannes-près-Renens, Cheseaux-sur-Lausanne, Jouxtens-Mézery, Penthaz, Prilly, Romanel-sur-Lausanne, St-Sulpice, Sullens, Villars-Sainte-Croix et Vufflens-la-Ville.

Quant aux autres elles sont toujours gérées selon le degré 1.

Bois prélevé sur le Groupement forestier

Sur l'ensemble des propriétés communales du Groupement, il a été prélevé 4'500 m³ de bois (3'877 m³ en 2016).

Convention avec l'Etat

Le Groupement a signé une convention par laquelle il s'engage à mettre à disposition de l'Etat son gardeforestier uniquement pour les tâches étatiques et selon un tarif calculé en fonction de la complexité de la gestion forestière propre à chaque groupement.

2.4 Centre sportif du Marais

Entretien courant des surfaces engazonnées par une entreprise spécialisée, sous contrat forfaitaire. La tonte et l'arrosage des gazons sont assurés par notre Service des Travaux. Les haies, la petite forêt et le bâtiment sont régulièrement entretenus par nos services communaux.

2.5 Le Lac des Buyá-tsa

Comme chaque année, la vidange complète du lac a été effectuée. Un entretien systématique des éclairages (suite aux diverses déprédations) et des abords du lac est également réalisé et nos paysagistes entretiennent et améliorent régulièrement les différents massifs et ornements. Les boues qui se trouvaient dans le lac ont été enlevées et évacuées par une entreprise spécialisée. Durant l'hiver, une barrière est installée sur l'ensemble du pourtour du lac, pour des raisons de sécurité. A proximité du Lac, la place de jeux des Tilleuls a été sécurisée en remplaçant la haie de charmilles par une barrière, empêchant ainsi les enfants de passer à travers la végétation bordant la route, qui était vieillissante et pleine de trous.



2.6 Sentiers communaux

Entretien courant des sentiers communaux et remise en état des chemins piétonniers par notre Service des Travaux.

2.7 Terrain des Esserpys

Entretien courant des surfaces et des équipements, ainsi que des arbustes, plantes et massifs qui bordent cette place de jeux. Il faut ajouter à ces travaux courants la remise en état de ces espaces verts et des jeux, ceci en raison de déprédations causées par certaines personnes, ainsi que le ramassage de crottes de chiens, dont les propriétaires oublient qu'il relève de leur responsabilité. Une partie des poubelles pour crottes de chiens "Robidog" ont été changées dans le courant de l'année; les sachets mis à disposition pour les propriétaires de chiens sont par conséquent plus accessibles. Les poubelles qui ont été installées en 2013 sont malheureusement trop souvent ignorées.

2.8 Moutons

Des moutons ont été installés dans différents parcs de la Commune de Romanel-sur-Lausanne. Des propriétaires ont également profité de ces animaux pour l'entretien de leurs parcelles.



2.9 Divers

Tâches réalisées par le Service des Travaux :

- réfection de la première partie du ruisseau alimentant le lac



pose de deux nouveaux grills sur le terrain de Prazqueron





- réfection des dalles en béton de deux tables de ping-pong aux Esserpys
- suppression de jeux devenus dangereux au collège des Esserpys

3. Informatique

Dans le cadre du contrat de location du matériel informatique, le parc de machines et de serveurs a été renouvelé en avril 2013. Notre réseau se compose dès cette date de 2 serveurs, 15 postes de travail et 1 accès Internet. Un serveur prend en charge la gestion des utilisateurs, de la messagerie, du réseau et des sauvegardes; le deuxième serveur est dédié aux applications "métiers". Un service de messagerie, permettant un accès à distance à chaque boite aux lettres, a été mis en place. La sécurité de notre système informatique a été renforcée par l'installation d'un système de sauvegarde adapté à nos besoins et par la mise en place d'un pare-feu, d'un anti-virus centralisé et d'un filtre anti-spams, centralisé également. Une convention de services a été conclue avec iXion Services SA en date du 12 avril 2013, ceci afin de garantir le bon fonctionnement du parc informatique.

Tous les employés communaux possèdent un profil, ainsi qu'un accès à la messagerie.

Le nombre des postes de travail a été augmenté depuis 2013 et ceci selon les besoins des différents services (SIT, remplacements, ...).

En 2016, un serveur supplémentaire a été acquis dans le cadre du projet de migration du logiciel métier utilisé par le service des finances.

Tâches effectuées en 2017 :

- nomination d'un responsable informatique au 1^{er} janvier
- élaboration d'un cahier des charges et d'un appel d'offres pour le renouvellement de l'informatique (prévu en 2018), ceci à l'aide d'un consultant informatique.

CHAPITRE III

Dicastère de M. Luigi MANCINI

Contenu:	1. Services Industriels	2. Service des Bâtiments	3. Police des Constructions
	4. SDIS	5. Protection civile	6. Sociétés Locales
		* * *	
Effectif:	Services Industriels :	1 ouvrier spécialisé	M. B. Cand
		1 manœuvre spécialisé	M. G. Donnet
	Bâtiments communaux :	1 ouvrier spécialisé	M. B. Cand
		1 concierge	Mme S. Wittmer
		1 responsable du Complexe scola	ire M. F. Flüeler
		1 concierge	Mme C. Cand
		4 concierges auxiliaires	Mme L. Donnet
			Mme L. Hassler
			Mme M. Dubach
			Mme M. Hornung
	Bureau Technique :	1 ingénieur communal	M. S. Auer
		1 collaboratrice technique	Mme N. Zurich
		1 secrétaire	Mme M. Campiche

1. Services Industriels

1.1 Service électrique

1.1.1 Alimentation en électricité

Le Service de l'Electricité de Lausanne alimente en moyenne tension la commune par 2 points d'entrées. La configuration de base est faite de manière à ce que le réseau soit séparé en deux, avec la partie industrielle (Marché Migros, Es-Vuaz) alimentée depuis la sous-station Tenalaz (Lausanne), via la sous-station Es-Vuaz, et le reste du village depuis la sous-station Pétause (Lausanne), via la sous-station Boxer.

1.1.2 Infrastructures existantes

Les installations et équipements suivants font partie du patrimoine communal :

Alimentation du réseau

Le réseau communal est alimenté en Moyenne Tension (MT) par 2 sous-stations (Es-Vuaz et Boxer). La configuration actuelle permet de pouvoir alimenter l'ensemble du réseau communal, aussi bien depuis Boxer que depuis Es-Vuaz.

Réseau MT (Moyenne Tension = 11,3 kV - niveau 5)

Il se compose de 11 sous-stations transformatrices de 11'500 V en 400/230 V, réparties sur le territoire communal et reliées en bouclage.

Réseau BT (Basse Tension = 400/230 V - niveau 7)

Il se compose de 18 cabines de distribution et du réseau de distribution des cabines BT jusqu'aux abonnés; ce réseau est également construit en bouclage, sauf pour les abonnés du chemin du Marais.

Réseau EP (Eclairage Public) voir point 1.1.9 "Eclairage public"

Installations de comptage

Ces équipements (compteurs, horloges et télécommandes), installés chez les abonnés, sont propriété des SIR et servent au relevé de la consommation d'énergie (actuellement environ 1'654 abonnés).

Conduites

36 km. de conduites souterraines jusqu'à 1'000 volts; 9 km. de conduites souterraines de plus de 1'000 volts.

1.1.3 Travaux spécifiques

Pannes

Une coupure planifiée, d'une durée de 114 minutes, a eu lieu sur notre réseau BT le 7 novembre 2017. 15 consommateurs finaux ont été touchés.

1.1.4 Travaux d'entretien

Pour l'essentiel, les travaux d'entretien sont réalisés par notre personnel, selon un programme préétabli. Les entretiens nécessitant l'intervention de machines (par ex. nacelles) ou d'outillage spécifique (par ex. dispositifs de mesure), sont confiés à des entreprises privées :

- Eclairage Public, confié par la Municipalité à l'entreprise Duvoisin-Groux SA de 2013 à 2017 (renouvellement en cours selon le Préavis municipal No 78/2016 intitulé "Eclairage public Demande de crédit pour le renouvellement des luminaires, mâts et câblages obsolètes", d'un montant de Fr. 1'350'000.--, qui a été accepté par le Conseil communal lors de sa séance du 23 juin 2016);
- Nettoyage des sous-stations transformatrices et des cabines basse tension;
- Contrôle par pointage des installations exécutées sur le territoire communal;
- Gestion des pannes par les SIL ou par nos soins.

Pour rappel, le câble principal basse tension du chemin de la Covatannaz n'a pas été remplacé. Il sera réalisé en même temps que le réseau d'eau. Ces travaux ont fait l'objet d'un Préavis municipal No 37/2009 intitulé "Changement du câble électrique basse tension du chemin de la Covatannaz", qui a été accepté par le Conseil communal.

Le comptage de l'Eclairage Public a été terminé en avril 2016.

1.1.5 Travaux administratifs:

- relevé des compteurs : par les SIR ;
- établissement des factures : par ReCom ;
- contentieux : par ReCom et par les SIR ;
- traitement des avis d'installation : par ReCom ;

- suivi des mutations : par ReCom et par les SIR ;
- coordination du service de piquet : par les SIR ;
- analyses en vue du remplacement des disjoncteurs de moyenne tension : par Betelec SA.

1.1.6 Etudes en cours

Un plan directeur pour la remise en état et l'entretien du réseau est actuellement en cours de réalisation par la Société Romande Energie SA.

Tarification

Le prix du kW/h. est composé de quatre parties distinctes : l'énergie électrique, l'acheminement régional, le réseau de transport national et service système et, pour terminer, les prestations dues aux collectivités publiques.

Les tarifs peuvent être consultés sur le site <u>www.romanel-sur-lausanne.ch</u> (Services Industriels – Electricité – Règlements et tarifs).

Facturation et contentieux

Mandat a été donné à la société ReCom d'effectuer la facturation, le contentieux et le suivi des clients. Diverses adaptations ont été réalisées par la Bourse communale et ReCom pour optimiser le traitement des informations.

18 abonnés ont fait l'objet de coupures de courant, mais tous se sont acquittés des factures non-payées.

1.1.7 Contrôle des installations électriques intérieures

L'Ordonnance sur les Installations à Basse Tension (OIBT) est en vigueur depuis le 1er janvier 2002 et elle est adaptée chaque année. Les propriétaires sont astreints à faire contrôler, à leurs frais, leurs installations électriques :

- tous les 20 ans, pour les villas et immeubles : contrôles périodiques;
- lors de changement de propriétaire, lors de la vente, si le dernier contrôle périodique effectué date de plus de 5 ans.

Pour la Commune, qui ne doit plus assumer les frais des contrôles périodiques, la tâche consiste à :

- gérer les avis d'installation;
- exploiter le registre informatique du contrôle, qui comprend tout l'historique des installations considérées;
- aviser dans les délais les propriétaires qui doivent faire contrôler leurs installations;
- suivre la procédure de rappels et, au besoin, transmettre les dossiers difficiles à l'IFICF;
- vérifier et archiver les rapports de sécurité obtenus des propriétaires ou de leurs mandataires.

La saisie des avis d'installation et des rapports de sécurité est assurée par l'Administration communale.

Ces prestations ont été confiées en 2013 à Romande Energie, avec un contrat d'une année, renouvelable d'année en année.

1.1.8 Inspection des installations à courant fort

Aucun contrôle n'a été effectué en 2017.

1.1.9 Bureau mandataire

Jusqu'à nouvel avis, le Bureau Betelec SA à Villars-Ste-Croix est notre mandataire. Il a été décidé de ne lui donner que des mandats ponctuels, pour des projets spécifiques. Une convention a été signée avec les Services Industriels de Lausanne pour la maintenance et l'entretien du réseau MT.

En 2016, un appel d'offres intitulé "Exploitation sûre et efficace du réseau de distribution des Services Industriels de la Commune de Romanel-sur-Lausanne" a été effectué, ceci dans le but de pouvoir désigner notre mandataire officiel.

Les mandats suivants ont été confiés à Betelec SA et Romande Energie SA :

- mise à jour des plans et schémas de moyenne tension, basse tension et éclairage public;
- validation des projets RPC, nouveaux branchements, gestion des infrastructures réseau;
- construction du réseau électrique;
- exploitation du réseau électrique;
- gestion du patrimoine.

Les prestations de réalisation ont été exécutées par nos services ou par des ressources externes.

Eclairage public

Suite à l'étude effectuée pour la mise en conformité de l'EP en septembre 2015, les différents mandats concernant ce dossier ont été confiés aux entreprises ci-dessous et les travaux ont débutés au printemps 2017. Ils prendront, en principe, fin en 2018.

Entreprises concernées par cette affaire :

- Betelec SA à Villars-Sainte-Croix pour la direction du projet (bureau mandataire);
- Duvoisin-Groux SA à Bussigny pour la pose du matériel (entretien);
- Zumtobel Lumière SA à Romanel-sur-Lausanne (fournisseur);
- Schréder Swiss SA à Carouge pour la fourniture du matériel (fournisseur).

Une partie de la taxe EP perçue sert également au financement partiel de ces travaux.

Contrôle des installations

Suivi des installations périodiques afin d'être à jour pour l'application des contrôles, selon la nouvelle ordonnance (ESTI).

Traitement des avis d'installations et d'achèvement

Définition des tâches et responsabilités de "l'exploitant" du réseau (SER), selon la nouvelle ordonnance, et proposition de la saisie des données nécessaires (nouvelle ordonnance = contrôle à charge des propriétaires selon lettre circulaire du SEL de septembre 2003) appliquées dans la Commune depuis le 1er janvier 2004.

Inventaire des installations

Mandat confié à Romande Energie, qui va établir un plan directeur pour 2018.

Cadastre et saisie informatique des données

Relevé et mise à jour des plans du cadastre selon les travaux exécutés (introductions, extension du réseau, nouveaux équipements, etc.).

Suivi des demandes lors de fouilles par d'autres services.

Mandat confié à Betelec SA depuis le 1er janvier 2013.

1.1.10 Service de piquet

Le service de piquet et de dépannage est assuré par Romande Energie, section de Moudon, comme décrit dans l'appel d'offres pour "l'Exploitation sûre et efficace du réseau de distribution des Services Industriels de la Commune de Romanel-sur-Lausanne" établi en 2016.

De plus, les SIL interviennent pour les pannes MT.

1.1.11 Associations et regroupements

Multidis

Les membres de l'association sont : Services Industriels de Lausanne, Services Industriels de Genève, Service Intercommunal de l'Electricité SA, Services Industriels de Belmont, Services Industriels de Lutry, Services Industriels de Neuchâtel, Services Industriels de La Chaux-de-Fonds et du Locle, Gruyère Energie SA, Services Industriels de Morat, Enerdis, Services Industriels de Pully, Services Industriels de Romanel-sur-Lausanne.

Les distributeurs multifluides romands partagent les mêmes valeurs, fondées essentiellement sur un service public de qualité et sur la proximité avec leur clientèle, qu'elles entendent développer.

Conférence des partenaires ReCom

Les Services Industriels de Romanel-sur-Lausanne sont partenaires de la Société ReCom. Cette entité regroupe les Communes de Belmont-sur-Lausanne, Bussigny-près-Lausanne, Paudex, Pully et Romanel-sur-Lausanne, ainsi qu'Alpiq Suisse SA, Bas-Valais Energie SA, Romande Energie SA, Forces Motrices de l'Avançon, SIE SA et les Services Industriels de Lausanne.

1.1.12 Tarifs

Selon les calculs réalisés en 2016, les tarifs électriques 2017 ont subi une légère baisse (- 5 % par rapport à 2016) pour les ménages et petits consommateurs, ainsi que pour les entreprises et gros consommateurs.

Deux taxes sont facturées aux abonnés, soit une taxe sur l'Eclairage Public, l'autre concernant la participation aux énergies renouvelables.

1.1.13 Libéralisation du marché de l'électricité

Loi sur l'Approvisionnement en Electricité (LApEI)

L'ouverture du Marché de l'énergie électrique est entrée en vigueur au 1er janvier 2009. En novembre 2009, le Conseil fédéral a mandaté le Département fédéral de l'Environnement, des Transports, de l'Energie et de la Communication (DETEC), afin d'élaborer un projet de révision de la Loi sur l'approvisionnement en électricité. Les procédures de mise en consultation ont eu lieu durant l'été 2012. La Loi révisée est entrée en vigueur le 1er janvier 2015.

2e étape de l'ouverture du marché.

Le Conseil fédéral doit décider le maintien ou non de l'ouverture du marché de l'électricité à l'ensemble de la population. Cette décision dépendra des négociations avec l'Union Européenne et du référendum facultatif, qui aura certainement lieu dans l'intervalle.

Le Service de l'électricité de Romanel-sur-Lausanne reste maître de son réseau de distribution. Il en assure l'entretien et le développement. Les aspects facturation et gestion des clients ont été transférés à la société ReCom.

1.2 Téléréseau

Le téléréseau est exploité par la Société UPC Cablecom.

1.3 Service des eaux

Suite à l'acceptation par le Conseil communal, lors de sa séance du 25 juin 2015, du Préavis municipal No 57/2015 intitulé "Concession pour la distribution de l'eau sur le territoire de la Commune de Romanel-sur-Lausanne", la Municipalité de Romanel-sur-Lausanne a cédé, en date du 1er décembre 2015, la concession de distribution d'eau au Service de l'eau à Lausanne.



2. Service des bâtiments

2.1 Liste des bâtiments communaux

Bâtiment	Situation	Année construction
Four Banal	Chemin du Village 9	(transformé en 1988)
Ludothèque et Bibliothèque	Chemin du Village 9	(rénové en 2007-2008)
Auberge communale de la Charrue	Route d'Echallens 1	1850
		(transform rénov. 1998)
La Petite Charrue	Route d'Echallens 1b	(rénové en 2002)
Temple	Chemin du Village 16	1866
		(rénové en 2015-2016)
Collège du Rosset	Chemin des Tilleuls 8	1927
		(rénové en 2003-2004)
Ensemble scolaire de Prazqueron	Chemin de la Côte	1968
Salle polyvalente et	Chemin de la Judée	1978
salle de gymnastique		(rénovés en 2012)
Collège des Esserpys et	Chemin du Taulard 22	1977-1995
salle de rythmique		
La Villageoise	Chemin du Village 14	1982
Le Raffort	Chemin de l'Orio 29	1982
Centre sportif du Marais	Chemin des Epinettes	1985
Maison de Commune	Chemin du Village 24	1987
Fontaine couverte	Chemin du Village 33-35	1822
La Laiterie	Chemin du Village 2	1890
Maison (ex Fleury)	Chemin de la Source 4	1953

- a) Four banal (Bibliothèque "Papyrus" & Ludothèque "Le Sac à Malices") Entretien courant.
- b) Auberge communale de La Charrue Entretien courant.

- c) Temple
 Entretien courant.
- d) Collège du Rosset Entretien courant.
- e) Complexe de Prazqueron Entretien courant.
- f) Collège des Esserpys Entretien courant.
- g) La « Villageoise » Entretien courant.
- Le Raffort Service du feu et déchetterie Entretien courant.
- i) Centre sportif du Marais
 Entretien courant.
 Un contrôle quotidien des installations techniques est fait, été comme hiver.
 Pour l'instant, le Centre sportif du Marais donne pleinement satisfaction à ses utilisateurs.
- j) Maison de Commune Entretien courant.
- k) Fontaine couverte RAS
- I) La Laiterie Entretien courant.

Le Préavis Municipal No 13/2017 intitulé "Crédit destiné à l'entretien, à la rénovation et à la maintenance des bâtiments communaux pour la législature 2016-2021" a été accepté par le Conseil communal lors de sa séance du 28 septembre 2017.

2.2 Locations et utilisation de biens communaux

Une partie des locaux communaux est mise à disposition des personnes qui en font la demande, soit la salle polyvalente et la salle de gymnastique de Prazqueron, la salle de rythmique des Esserpys, la salle 1803 et La Villageoise. Les demandes de location sont gérées par le Greffe municipal, qui applique les règlements et tarifs en vigueur édictés par la Municipalité.

En 2017, un Digibox a été installé à proximité de l'entrée principale de la Maison de Commune. Celui-ci facilite la mise à disposition et la reddition des clés de location. Ce système est géré par le Service de Sécurité Publique, qui programme le boîtier et permet ainsi au locataire de venir chercher, le moment venu, le passe nécessaire à l'utilisation du local réservé, ceci à l'aide d'un code qui lui est transmis au préalable.

Quelques chiffres pour 2017:

Salle polyvalente de Prazqueron : 8 réservations fixes hebdomadaires et 95 locations ponctuelles de un à trois jours (en principe entre le vendredi et le dimanche).

Salle de gymnastique de Prazqueron : 20 réservations fixes hebdomadaires.

Salle de rythmique des Esserpys : 13 réservations fixes hebdomadaires.

Salle 1803 : 2 réservations fixes hebdomadaires ou mensuelles et 36 locations ponctuelles.

La Villageoise (salle du Conseil communal, ainsi que 2 salles au rez-de-chaussée) : 11 réservations fixes hebdomadaires ou mensuelles et 61 locations ponctuelles.

3. Police des constructions

3.1 Dénonciations à la Préfecture

Un cas a dû être signalé à la Préfecture du District de Lausanne pour insoumission à une décision de l'Autorité.

3.2 Permis de construire délivrés en 2017

16 permis de construire ont été délivrés :

- Ch	des Mésanges 4	Aménagement du lot No 15, atelier mécanique – vente de motos
	Félezin	Réalisation d'un Totem publicitaire pour Migros (régularisation)
	Félezin	Remplacement et déplacement de 2 citernes de 60 m ³
	de la Source 6	Démolition des bâtiments Nos ECA 194a, 194b, 206 et 509
- Ch.	des Mésanges 4	Aménagement des lots Nos 3 et 4. Bureaux et locaux de stockage pour
		une agence événementielle
- Rte	d'Echallens	Transformation et agrandissement d'une agence de location de machines
- Ch.	des Mésanges 2	Création d'une paroi intérieure, d'une sortie supplémentaire et d'une
		pergola. Mise en conformité des voies d'évacuation liées au
		cloisonnement
	Félezin	Réalisation d'un Totem publicitaire pour Migrol
- Ch.	des Mésanges 4	Aménagement des lots Nos 10, 11 et 13, laboratoire, fabrication et
01	1 1/11 00	distribution de produits de nettoyage écologiques
- Ch.	du Village 20	Pour le lot de M. Fustier : rénovations intérieures.
		Extérieur : aménagement d'un couvert à voiture pour un véhicule.
		Agrandissement de l'entrée du garage. Au 1 ^{er} étage, agrandissement de la terrasse de la façade Est. Remplacement des portes et fenêtres. Pose
		de deux tubes solaires en toiture.
- Fn	Félezin	Création d'un atelier mécanique dans le bâtiment Euromaster
	de l'Orio 25	Transformation d'un appartement en PPE, lot No 76-6 et ouvertures en
011.	40 1 0110 20	toiture
- Ch.	des Mésanges 4	Aménagement du lot No 1, bureaux, locaux de stockage et d'assemblage
	···· 3 ·	de matériel électrique
- Ch.	des Mésanges 4	Aménagement des lots Nos 2, 8 et 9, magasin de fabrication et de vente
		de produits alimentaires
- Ch.	de la Source 6	Travaux d'équipements : collecteurs eaux usées et eaux claires, gaz, eau
		potable, électricité. TV et TT des Parcelles Nos 49 et 977 à 985
- Rte	d'Echallens 20	Construction d'un couvert pour véhicules d'intervention

3.3 Permis d'habiter ou d'utiliser délivrés en 2017

17 permis d'habiter ou d'utiliser ont été délivrés :

-	Rte d'Echallens	Construction d'une agence modulaire en éléments préfabriqués et d'une place de lavage. Construction temporaire. Création de 8 places de parc
		extérieures
-	Ch. du Marais 8	Pose d'un groupe froid et de monoblocs en toiture
-	Ch. du Taulard 11A	Création d'une véranda au Rez – Transformation du balcon-baignoire en lucarne à l'étage – Pose de panneaux solaires photovoltaïques et Velux
		en toiture – Remplacement du chauffage électrique par une PAC air-eau

Rénovation extérieure complète et réaménagement du rez-de-chaussée - Ch. du Petit-Bois 9 Construction d'un cabanon de jardin (régularisation) Ch. de Bauloz 4 Transformation d'une piscine non chauffée en piscine chauffée - Ch. de la Côte 9 Aménagement du lot No 15, atelier mécanique – vente de motos Ch. des Mésanges 4 Nouvelle station de télécommunication pour la téléphonie mobile, pour le - En Félezin compte de Swisscom (Suisse) SA et de Salt Mobile (anciennement Orange communication) Construction d'un cabanon de jardin (régularisation) Ch. de Bauloz 2 - Ch. du Village 16 Restauration du temple Création d'un couvert sur l'entrée du temple et d'un accès pour personnes - Ch. du Village 16 à mobilité réduite Modification de l'implantation du garage-double existant (ECA No 411) et - Ch. de la Source 35 de son accès Création d'une porte-fenêtre au rez-de-chaussée et d'un balcon dans les - Rte d'Echallens 2 combles - Ch. des Vernes 3 Création d'une piscine chauffée En Félezin Réalisation d'un Totem publicitaire pour Migros (régularisation) Création d'un appartement dans la partie rurale de la ferme Ch. des Terreaux 4 Fermeture de la terrasse par quatre Velux, création d'une lucarne en Ch. des Terreaux 4 remplacement d'un Velux

3.4 Dispenses d'enquête publique, selon art. 111 LATC

14 dispenses d'enquête publique ont été délivrées en 2017 :

Pose d'une tabatière en toiture - Ch. des Terreaux 5C - Ch. de la Source 43 Remplacement d'un Velux abîmé Désaffectation d'une piscine enterrée Plantation d'une haie de laurelles - Ch. de la Côte 6 Pose de deux indicateurs de direction pour le compte de - En Félezin Migrol AG - Ch. de Bauloz et ch. du Petit-Bois Rénovation d'un mur de soutènement existant en planches Ch. de la Source 39 Travaux de rénovation et implantation d'une pompe à chaleur - Ch. de Sous-Mont 5B, 7, 9A et 9B Pose de deux poteaux rabattables avec fermetures à clés Implantation d'un cabanon et d'une armoire de jardin - Ch. de Cousson 7 - Ch. de Rebaterel 6 Rénovation des façades Ch. de la Covatannaz 14 Pose d'une isolation périphérique Pose d'une nouvelle couverture, d'une isolation de la Ch. de Bellevue 1 toiture et d'environ 52 m² de capteurs solaires photovoltaïques - Ch. du Taulard 13B Rénovation du sas d'entrée - Ch. de la Côte 6 Pose d'une isolation périphérique et nouvelles couleurs des facades - Ch. de l'Orio 25 Rénovation et extension de l'avant-toit

3.5 Commission Technique et de Salubrité (C.T.S)

Composition:

M. Luigi Mancini, Municipal, Président

Mme N. Zurich, Collaboratrice technique et remplaçante du Président (remplaçant : M. S. Auer, ingénieur communal)

M. O. Lyon, Architecte-conseil (selon les cas)

M. P. Porqueddu, Ingénieur (selon les cas)

M. D. Rouge, ramoneur (selon les cas)

M. le Dr. B. Giorgis (selon les cas)
M. L. Marti, commandant du feu (selon les cas)

En 2017, la C.T.S. a tenu cinq séances et effectué de nombreuses visites, impliquant l'un ou l'autre de ses membres, au cours desquelles elle a procédé au contrôle des constructions en vue de l'octroi des permis d'habiter ou d'utiliser.

3.6 Sécurité des chantiers

Le mandat de surveillance des chantiers est attribué au Bureau Vaud Chantiers, M. S. Veillard, qui présente toutes les compétences pour réaliser ces prestations.

Ces contrôles sont réalisés sur la base du Règlement cantonal de Prévention des Accidents dus aux chantiers (RPAC2003), qui fixe le cadre réglementaire, en application de l'art. 90 de la Loi sur l'Aménagement du Territoire et les Constructions (LATC).

D'une manière générale, le préposé communal intervient directement auprès des entreprises pour faire effectuer les mises en conformité.

 Des rapports de contrôles sont établis à l'attention de l'Autorité et, selon nécessité, copie est transmise à la SUVA ou à d'autres entreprises, si elles sont concernées. Si les constats effectués sur un chantier et les mesures prescrites impliquent une décision municipale ou une intervention d'autres services, des contacts directs, des messages mails ou autres dispositions sont prises.

3.7 Bureau Technique

L'effectif du Bureau technique représente l'équivalent de 1.70 postes de travail environ et la répartition des occupations est représentée dans le tableau ci-dessous.

Description	Romanel-sur-Lausanne	Jouxtens-Mézery	
Secrétaire	32.5 %		
Collaboratrice technique	37.5 %	25 %	
Ingénieur communal, y compris externes	100 %		
Total	170 %	25 %	

L'organisation du temps de travail mis en place permet de respecter les conditions de l'accord passé avec Jouxtens-Mézery, tout en offrant une disponibilité quotidienne et régulière pour la population. A noter que cette convention a été résiliée avec effet au 31 décembre 2017 par la Municipalité de Romanel-sur-Lausanne, ceci étant donné qu'elle a prévu de mettre en place un nouveau Bureau Technique Intercommunal avec les Communes de Jouxtens-Mézery et Sullens dans le courant du premier semestre 2018.

Le cahier des charges de ce service est vaste et comprend notamment la police des constructions, l'urbanisme et les infrastructures routières et souterraines. D'autres missions viennent se greffer, telles que la délégation au BPA (Bureau de Prévention des Accidents) et d'expert communal en protection incendie.

L'année 2017 a été marquée par une forte implication dans les projets liés au développement de la commune, notamment le Plan de Quartier "Pré Jaquet" et le Plan Partiel d'Affectation "Le Village".

4. Service de Défense Incendie et de Secours – SDIS La Mèbre

Le rapport de la Commission consultative du feu est disponible, pour les personnes intéressées, auprès du Greffe municipal.



5. Protection civile

Suite à la nouvelle réorganisation territoriale, le rapport complet des activités 2017 de la Protection civile Région Lausanne-District est à disposition auprès du Greffe municipal pour les personnes intéressées.

6. Sociétés Locales

6.1 Groupement des Société Locales

Pour l'année 2017, le comité est composé de :

- M. M. Baeriswyl, Président
- Mme M. Fischer, Caissière
- Mme M. Rubattel, Secrétaire.



L'Exécutif communal remercie les Sociétés Locales du GSL pour l'organisation des manifestations mentionnées ci-dessous, et surtout d'y associer la Municipalité.

Le comité du GSL, et plus particulièrement les Sociétés, ont organisé les manifestations suivantes :

06 et 07.01 14 et 15.01	Soirées théâtre de la Société de Jeunesse Lotos fribourgeois de la Source enChantée et la Société de Jeunesse
04 et 05.02	Portes ouvertes et loto fribourgeois de la Société de gymnastique
25.02	Repas de soutien du FC Romanel
06.05	Concert annuel de la Source enChantée
20.05	Tournoi de volleyball par la Société de Jeunesse
09.06	Course A Travers Romanel
09 et 10 .06	Fête au Village
17 et 18.06	Festival de Folklore par le Groupe folklorique "Saudades de Portugal"
01.08	Fête du 1er Août
12, 13 et 14.09	Vestiaire (troc)
22.09	Roadmovie
27.10	Soirée de la Source enChantée
28.10	Repas de soutien du FC Romanel
05.11	Loto fribourgeois par le Tir Sportif La Mèbre
17.11	Soirée familiale de la Communauté catholique
24.11	Tournoi de badminton par la Société de Jeunesse

01, 02 et 03.12	Marché de Noël
05.12.	Noël du GSL
08.12	Match aux cartes de l'Abbaye des Villageois
09.12	Vente de sapins de Noël par Les Pèdzes





Au 31 décembre 2017, 26 Sociétés Locales font partie du GSL, à savoir :

Abbaye des Villageois	
Amicale les Pèdzes	E LES PEDZES
Amicale des Pompiers	DES POLITICAL DE POLITICA DE POL
Association Romanel Logis	ASSOCIATION ROMANEL LOGIS
A Travers Romanel	VERS ROMAZE
Bénévolat	RARARARA Bénévola : Cheseaux-Romanel-Vernand
Bibliothèque Le Papyrus	PAPYRVS BIBLIOTHEQUE JEUNESSE
Club de cerf-volant "A Ciel Ouvert"	

Communauté Catholique	Communauté Catholique de Cheseaux-Romanel-Sullens Bournens-Boussens 1032 Romanel		
Entente Indépendante	INDEPENDANTE ROMANEL Membre de VAUD		
Fanfare Vétérans Vaudois	Eanlare Vicerans, Vandons		
Football Club	FC ROMAN		
Hérauts des Lames	(pas de logo)		
La Source enChantée	Le Source er Change Estate Romanel		
Ludothèque "Le Sac à Malices"			
Paroisse protestante	Eglise Evangélique Réformée avanue or Vaud		
Parti socialiste / Les Verts de Romanel-sur-Lausanne	Parti socialiste vaudois Groupe PS/VERTS 1032 Romanel		
PLR RJC Les Libéraux-Radicaux	PLR Les Libéraux-Radicaux		
Pétanque L'As de Cœur	DANENEL .		
Rancho Folclorico de Romanel	Follows		

Romanel Basket	ROMANEL		
Société de gymnastique			
Société de jeunesse	Seu 11esse La 2000-Tan Romanel		
Tir Sportif La Mèbre	TER SPORTEP LA MÉBRE		
Tennis de table	CETAR PRINCE)		
Volley détente "Les Tigres"			

Le Municipal en charge des Sociétés Locales a participé, selon ses possibilités, aux diverses manifestations organisées, ainsi qu'aux différentes assemblées générales des sociétés.

6.2 Journal Romanel Info

Le Journal Romanel Info est placé sous la responsabilité de la Municipalité et chaque Société peut y insérer une annonce ou un article. La réalisation de ce journal est effectuée par Mme L. Donnet, avec la collaboration de Mme N. Pralong, et est édité par l'Atelier Grand SA au Mont-sur-Lausanne.

Ce journal est apprécié par les habitants du village.

Romanel Info année 2017



CHAPITRE IV

Dicastère de M. Blaise JAUNIN

<u>Contenu</u> :	1. Service des Travaux	2. Assainissement	3. Police
	4. Contrôle des Habitants	5. Cultes	
		* * *	
Effectif:	Service des Travaux :	1 chef d'équipe	M. C. Botré
		3 ouvriers qualifiés	M. D. Bernaschina, sous-chef
			M. A. De Oliveira
			M. A. M. Pinheiro Rangel
		1 apprenti agent d'exploitation	M. B. Morand
		1 manœuvre spécialisé	M. G. Donnet
	Police	1 Assistant de Sécurité Publique	M. JM. Cornu
	Contrôle des habitants	1 préposée	Mme M. Cuche
		1 remplaçante	Mme D. Pittet

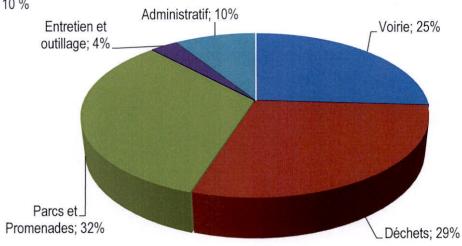
1. <u>Service des Travaux</u> (anciennement Voirie)

1.1 Travaux et routes

1.1.1 Emploi du temps

Tâches effectuées par le personnel du Service des Travaux au 31 décembre 2017 :

Voirie 25 %
Déchets 29 %
Parcs et Promenades 32 %
Entretien et outillage 4 %
Administratif 10 %



Durant cette période, la commune a eu recours à du personnel auxiliaire pour compenser l'absence de personnes en arrêt maladie ou accident.

1.1.2 Entretien des routes

Durant l'année écoulée, le Service des Travaux a procédé ponctuellement à l'entretien et à la réparation de notre réseau routier communal. Le chemin de la Naz a, quant à lui, été complétement refait.



Durant cette année, un relevé d'état de nos routes a également été établi par l'entreprise Infralab SA. Les résultats seront finalisés et disponibles en 2018.

1.1.3 Service de neige

22 interventions en 2017 (14 en 2016) ont nécessité l'épandage de 56 tonnes de sel (29 tonnes en 2016).

Depuis 2015, la Commune de Romanel-sur-Lausanne a intégré un groupement intercommunal de déneigement qui regroupe Lausanne, Belmont, Cheseaux-sur-Lausanne, Epalinges, le Mont-sur-Lausanne, Renens, Prilly, Crissier, Bussigny, Chavannes, Ecublens, St-Sulpice, Pully et Lutry, ainsi que les TL. Cette synergie a pour but de bénéficier d'un groupement d'entraide en cas de problèmes mécaniques, logistiques ou autres. Elle permet aussi de partager les expériences des différentes communes et services.

1.1.4 Parc véhicules

- Entretien courant du parc de véhicules.
- Expertise de l'Iveco.
- Expertise du Meili.
- Expertise du Mazda.
- Achat d'une tondeuse autoportée Stiga Park Pro en remplacement de l'ancienne tondeuse Etesia Hydro 100.

1.1.5 Cimetière

Lors de sa séance du 19 mai 2016, le Conseil communal a accepté le Préavis municipal No 74/2016 intitulé "Crédit d'ouvrage pour l'extension du cimetière et l'aménagement d'un cheminement piétonnier". La première partie de ces travaux (cimetière) a été réalisée dans le courant de l'année. La deuxième partie de ces travaux (cheminement) sera exécutée en 2018.







1.2 Ordures ménagères et déchets divers

1.2.1 Rapport de gestion de VALORSA SA

Depuis 1969, la société VALORSA, située à Penthaz, a reçu le mandat au travers d'une convention, d'aider la commune à gérer ses déchets. Comme pour 101 communes comptant 198'000 habitants situées entre l'Ouest lausannois et la Vallée-de-Joux, la Commune de Romanl-sur-Lausanne dispose ainsi d'un appui technique et administratif pour trouver les meilleures solutions possibles afin d'éliminer les déchets, en respectant la législation.

Suite au changement de législature, le Conseil d'administration a été renouvelé en 2017. Sa nouvelle composition est la suivante :

- Jean-Daniel Luthi de Bussigny, Président, représentant de l'Ouest Lausannois
- Bernard Rochat des Charbonnières, Vice-président, représentant du Jura-Nord vaudois
- Patricia Zurcher de Renens, représentante de l'Ouest Lausannois
- Patrick Agassis de Mont-la-Ville, représentant de Morges
- Philippe Besson de Penthaz, représentant du Gros-de-Vaud
- Pierre Bruni de Bercher, représentant du Gros-de-Vaud
- Bernard Ebener de Cossonay, représentant de Morges
- Frédéric Gabriel de Lonay, représentant de Morges
- Pierre Hämmerli de Cheseaux-sur-Lausanne, représentant de Lausanne

Le périmètre VALORSA collabore avec la DGE et les 8 autres entités vaudoises en charge des déchets. Les Présidents des Conseils d'administration et les Directeurs se rencontrent plusieurs fois par année afin de coordonner leurs actions et trouver les meilleures solutions, tant au niveau des coûts que de la stratégie de gestion des déchets.

La Commune de Romanel-sur-Lausanne a reçu de nombreuses informations au courant de l'année et a pu profiter des conseils avertis de l'équipe de VALORSA, qui compte 5 collaborateurs administratifs et 10 collaborateurs gestionnaires de déchets. La surveillance des sacs taxés, les analyses et projets de déchetteries, ainsi que les autopsies des poubelles font partie de ses prestations gratuites pour les communes ratachées au périmètre de gestion des déchets.

VALORSA a participé aux comptoirs régionaux de Cossonay et d'Echallens, avec un stand traitant de la problématique de la qualité du compost. Ces deux événements ont permis d'aller à la rencontre de la population et de partager d'une façon conviviale sur le thème des déchets urbains.

L'usine de valorisation thermique et électrique Tridel a ouvert ses portes aux communes de ses 4 périmètres actionnaires, soit GEDREL, SADEC, STRID et VALORSA. Une visite qui a permis aux Municipales et Municipaux de mesurer les aspects techniques de la revalorisation des déchets.

Sur la thématique de la gestion des déchets, les objets en fibrociment amiantés ont fait l'objet d'une grande opération au printemps. VALORSA a été particulièrement active dans l'information et l'organisation de cette journée cantonale. Le "Coup de balai" printanier a permis de récolter une partie des vieux bacs à fleurs, dalles et autres tuiles ou plaques datant d'avant 1992 et contenant de l'amiante. Les communes actionnaires ont tout particulièrement bien relayé la campagne de sensibilisation et la collecte a été un vrai succès.

L'action avait été précédée d'un cours afin d'accompagner les responsables de déchetteries dans leurs rôles et pour la collecte de ce déchet particulier. En automne, VALORSA a proposé un autre cours technique d'une journée, auquel 40 personnes ont participé: "Comment organiser ma déchetterie pour favoriser l'accueil des citoyens ?" Les thèmes de l'accueil, de la logistique et du savoir-faire ont été abordés.

Coordinateur de la gestion des boues de la STEP, VALORSA a dû se concentrer sur la dizaine de communes ayant un procédé de lagunage par phragmicompostage. Les quelques 500 tonnes livrées de ce matériel posent des soucis pour trouver des filières d'élimination. VALORSA doit retravailler ce produit sur le site de Penthaz pour le rendre incinérable. Une séance a été organisée avec tous les acteurs de la chaîne de production et d'élimination de ces boues de la STEP afin de trouver les meilleures options.

2017, une année riche en réorganisations et thèmes phares. VALORSA a cherché à répondre aux demandes de ses communes-actionnaires, soit sur des points spécifiques pour certaines, soit sur des thématiques communes. VALORSA se réjouit de continuer à collaborer avec la Commune de Romanel-sur-Lausanne et reste à disposition pour épauler la commune dans ses problématiques journalières.

1.2.2 Statistiques de Valorsa SA

Déchets collectés en 2017 et 2016

Ordures ménagères	23'236	tonnes	(2016 :	23'106)
Déchets encombrants		tonnes	(2016 :	2'174)
Papier	4'815	tonnes	(2016 :	4'842)
Verre	4'352	tonnes	(2016:	4'651)
Déchets compostables	1'589	tonnes	(2016:	2'099)
OREA, appareils électriques	346	tonnes	(2016 :	354)

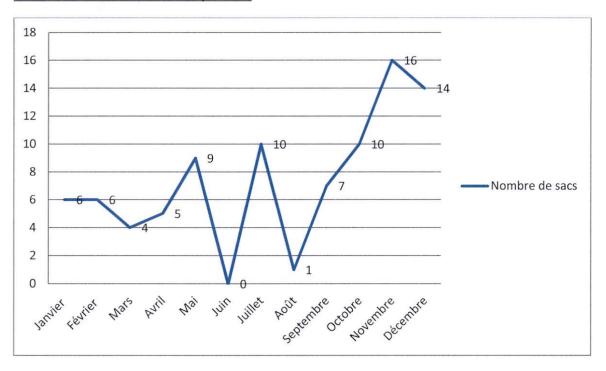
1.2.3 Déchets dans la Commune

La Municipalité ne manque pas de transmettre toutes les informations utiles concernant les déchets par le biais du Romanel Info.

Suite à la mise en place du ramassage des déchets organiques au porte à porte, les conteneurs à déchets végétaux crus ont été supprimés des écopoints en 2015.

Un appel d'offres a été réalisé en janvier 2015 et c'est la Société Transvoirie SA, à Tolochenaz, qui s'occupe, depuis le 1^{er} avril 2015, de la levée des déchets sur le territoire communal.

Nombre de sacs non-conformes par mois



Sur la totalité de 88 sacs non-conformes récoltés en 2017, 42 fraudeurs ont pu être identifiés. Le taux de réussite est de ce fait de 47.72 %.

Le nombre de sacs non-conformes est en net diminution par rapport à 2016; ceci est dû notamment à l'augmentation des déchets éliminés en vrac.

Un désordre constant des écopoints de la Commune de Romanel-sur-Lausanne est à signaler, où tout et n'importe quoi y est déposé sans discernement. Le Service des Travaux travaille sans relâche pour tenir ces endroits propres et en ordre.

En effet, les écopoints sont remis en état tous les lundis, mercredis et jeudis, lors de la collecte du PET, ainsi que les mardis pendant le ramassage de l'alu et du fer blanc. De plus, un jeudi par mois, les écopoints sont vidés de leurs conteneurs et entièrement nettoyés.

Etats de nos points de collecte



Dépôts d'habits sur leurs cintres

Verre dans les conteneurs à alu et fer blanc

Ecopoints les lundis matin



Dépôts en vrac dans les conteneurs à sacs taxés

Indésirables sortis des conteneurs à PET



Déchets retrouvés en forêt

1.2.4 Déchets collectés dans la commune en 2017 et 2016

Catégorie de déchets	Quantité co	llectée	Catégorie de déchets	Quantité collectée		
	2017 tonnes/an	2016 tonnes/an		2017 tonnes/an	2016 tonnes/an	
Ordures ménagères	371.60	395.83	Aluminium + Fer blanc	8.75	6.44	
Objets encombrants	43.91	46.76	Ferraille	29.46	31.70	
Déchets compostables	407.86	393.90	Textiles	30.57	29.32	
Papier + carton	257.08	260.81	Huiles minérales et Végétales	2.60	2.20	
Verre	126.85	127.57	PET	15.68	15.50	
Bois usagé	85.47		Déchets spéciaux ménagers	5.84		
Inertes	86.57		Capsules Nespresso	4.32		

Ce qui représente un total de **1'476.56 tonnes** / an (1'527.83 en 2016) soit une moyenne de **447 kilos** / habitant (388 en 2016). Cette différence est due notamment à l'ajout, dans cette statistique, du bois usagé, des inertes, des déchets spéciaux ménagers et des capsules Nespresso.

1.2.5 Conteneurs enterrés

Un citoyen ayant fait opposition, nous ne pouvons toujours pas utiliser les 7 Moloks situés au chemin de Sous-Mont, dans le quartier En Rebaterel.

Le Règlement concernant la taxe au sac est en vigueur depuis le 1er janvier 2013.

Le Préavis municipal No 61/2015 intitulé "Plan de gestion des déchets" a été accepté par le Conseil communal lors de sa séance du 8 octobre 2015. Un appel d'offres intitulé "Fourniture, livraisons, poses en fond de fouille et mise en service de 90 conteneurs enterrés métalliques de 5 m³, avec cuve en béton" a été mis en place début 2016. Celui-ci a fait l'objet d'un recours auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal, qui a partiellement été admis, et l'adjudication de ce mandat a été annulée le 14 décembre 2016.

Assainissement des eaux météoriques – eaux usées – égouts divers

Définitions

EU: Eaux Usées: ce sont les eaux sales (ménage, WC, etc...); elles vont à la Station d'Epuration (STEP) de Vidy. Certaines eaux industrielles doivent subir un pré-traitement privé avant de rejoindre les EU.

EC: Eaux Claires: eaux de surface (pluie), drainages, regards au bord des routes et des places; elles vont au ruisseau.

2.1 Travaux spécifiques / modernisation

2.1.1 Collecteurs communaux -- assainissement des chambres doubles

Quelques chambres doubles équipant les canalisations de certains tronçons des collecteurs communaux ont été modifiées en des chambres respectant la mise en séparatif. Ces travaux ont été exécutés dans le cadre défini par le PGEE.

Des inspections, ainsi que des curages, ont été effectués. Les Sacs de routes, ainsi que les grilles de la commune, ont été entretenus. Trois chambres longeant le ruisseau de Sous-Lavaux ont été réparées.

2.1.2 Entreprises

Les rejets de quelques entreprises préoccupent tant le SESA que nos services. Leurs rejets occasionnent des pollutions via les eaux claires et la corrosion excessive des conduites des eaux usées. Des campagnes d'information devront être renouvelées périodiquement.

2.1.3 Mise en séparatif

L'analyse de l'état des séparatifs est désormais réalisée par le Bureau Ribi SA dans le cadre du PGEE. Des contrôles des raccordements privés (décidés en 2010) se poursuivent en 2017 pour établir la qualité du séparatif Eaux Claires/Eaux Usées (EC/EU). Des travaux de mise en conformité ont été exigés des propriétaires pour améliorer la qualité des eaux déversées dans les ruisseaux et pour diminuer le volume des eaux non polluées arrivant à la STEP de Vidy.

2.2 Traitement des eaux

Volume d'eau épuré par la STEP de Vidy provenant de Romanel-sur-Lausanne : 241'073 m³ (2016 : 243'560 m³).

Part de la Commune de Romanel-sur-Lausanne des eaux traitées à la STEP de Vidy : 1,26 % (2016 : 1,27 %).

2.3 Associations / conventions intercommunales

2.3.1 **CISTEP**

M. B. Jaunin fait partie de la Commission Intercommunale de la Station d'Epuration des eaux usées de Vidy. La CISTEP est présidée par M. M. Odier, Conseiller municipal au Mont-sur-Lausanne. La Commission s'est réunie pour la validation des budgets, des comptes, et des informations sur les travaux futurs de la STEP.

La société anonyme Epura SA a été créée suite à une décision prise lors de la séance du 16 juin 2015 du Conseil communal de la Ville de Lausanne. Cette société est, entre autres, chargée de réaliser les nouvelles chaînes de traitement et d'exploiter les installations de la STEP de Vidy.

2.3.2 Projets

Les essais pilotes pour le traitement des micropolluants ont débuté en janvier 2010 et continuent en 2017. Les premiers essais confirment que les processus testés (ozonation / charbon actif et membranes) sont des filières de traitement efficaces. Les deux filières testées ont permis de confirmer qu'un assainissement de 80 % des micropolluants était réalisable, à une échelle industrielle.

2.3.3 Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE)

En 2017, la mise à jour du PGEE se poursuit, avec l'aide du Bureau Ribi SA.

2.3.4 Cadastre souterrain - Informatisation des données

Le Bureau Ribi SA à Lausanne est responsable de centraliser les données cadastrales qui concernent les EU et les EC.

Ces données sont nécessaires lors de constructions de nouvelles habitations, pour l'entretien des réseaux, pour les sapeurs-pompiers, pour la gestion de pannes; bref il s'agit d'une somme de connaissances qui est souvent liée à un nombre restreint de personnes. L'informatisation de ces données en assure la pérennité et permet une meilleure gestion des réseaux, grâce aux bases de données constituées. L'ingénieur communal a accès à ces données. L'accès via le réseau Internet à la base de données centralisée est possible, mais n'est pas installé à ce jour.

3. Police

3.1 Effectif

La composition du Service de la Sécurité Publique pour l'année 2017 est la suivante : Un Assistant de Sécurité Publique (ASP) : M. J.-M. Cornu

3.2 Emploi du temps

Notre ASP a assuré son service pour des patrouilles de surveillance générale, motorisées et pédestres, lors de manifestations, services de parcage, régulation du trafic, convois funèbres et par des interventions sur demande de la Gendarmerie ou de la population. Il a également œuvré comme huissier lors des séances du Conseil communal.

En collaboration avec la Police cantonale, ou seul, il est intervenu à plusieurs reprises pour des infractions diverses, notamment pour des véhicules sans plaques abandonnés, dommages à la propriété, fuites après accidents, etc., ainsi que pour le transport d'animaux morts à Penthaz. La gestion des caméras de vidéosurveillance, le suivi et l'entretien des badges d'accès aux bâtiments communaux, la pose et la gestion du système de comptage des véhicules, la signalisation routière (changement des ampoules, réglage des feux, modifications, marquages, pose de signalisation lors de manifestations), la police du cimetière, les demandes d'enseignes, la gestion des entreprises, les auditions de candidats à la naturalisation et celles de la Commissions de Police ont également occupé M. J.-M. Cornu.

Durant l'année écoulée, la collaboration entre les Services de Sécurité Publique de notre Commune et de celle de Cheseaux-sur-Lausanne a été maintenue. Depuis la signature de ce partenariat, en 2012, notre ASP a assuré plusieurs services sur le territoire voisin, notamment en matière de circulation, de services funèbres et lors de diverses manifestations.

3.3 Amendes

- Véhicules ont été dénoncés dans le courant de l'année, pour du stationnement (LAO).
- 22 Automobilistes ont été dénoncés pour non-respect de la signalisation routière (RLVCR).
- Procès-verbaux ont été dressés et traités, conformément à la Loi sur les sentences municipales (Rappels, Sentences et Sommations).
- 9 Personnes ont été mises aux poursuites pour des amendes impayées.
- 39 Sentences ont été établies pour des contraventions au Code de droit privé et judiciaire vaudois (stationnement sur domaine privé).
- 20 Personnes ont été dénoncées pour infraction au Règlement Général de Police.
- 32 Personnes ont été dénoncées pour infraction au Règlement communal sur les déchets.

3.4 Divers

3.4.1 Demandes de naturalisations

Depuis janvier 2012, les demandes de naturalisations sont confiées aux communes. Au terme d'une enquête administrative, les requérants sont convoqués afin d'être auditionnés, avant l'établissement d'un rapport circonstancié. Il est à préciser que depuis janvier 2014, les polices cantonales sont à nouveau chargées d'établir des rapports de naturalisations simplifiés. En 2017, M. J.-M. Cornu a établi :

21 rapports de naturalisation ordinaire (16 en 2016).

Ces dossiers ont été établis pour le compte de 25 ressortissants étrangers majeurs et 14 mineurs.

3.4.2 Gestion des accès aux bâtiments communaux

Le bureau de la Sécurité Publique gère entièrement les accès aux bâtiments communaux et aux écoles. Le Service est notamment chargé de créer les badges de la société DOM, d'en assurer le suivi, d'initialiser les divers lecteurs d'accès, de s'occuper de leur entretien et de leur remplacement, ainsi que d'effectuer de régulières mises à jour. Actuellement, 40 portes d'accès sont munies d'un tel dispositif et sont réparties sur 10 sites (Collège et salle polyvalente de Prazqueron, Collège du Rosset, Villageoise, Four Banal, Ludothèque, Collège des Esserpys, dépôt de la Voirie, Centre sportif du Marais et Maison de Commune).

3.4.3 Macarons de stationnement

A fin décembre 2017, 69 "Macarons" de stationnement avaient été établis et remis à leurs détenteurs.

23 "sésames" ont été délivrés pour le compte d'entreprises qui transmettent ces autorisations à leurs employés.



3.4.4 Vidéosurveillance

Le territoire communal recense, depuis juin 2015, 17 caméras réparties aux alentours des bâtiments communaux, ainsi que dans des zones considérées comme sensibles. Ce système, entièrement contrôlé par le Service de la Sécurité Publique, permet notamment d'éradiquer rapidement les incivilités et autres dommages subis par différents édifices. Cette surveillance accroît également le sentiment de sécurité de la population.

Plusieurs personnes ont pu être dénoncées par ce moyen pour des infractions aux divers Règlements communaux.

Le système de vidéosurveillance a été étoffé de 4 caméras supplémentaires en début d'année 2017. Ces dernières ont été installées à la Déchetterie du chemin du Stand.

3.4.5 Radar pédagogique

La Commune s'est dotée d'un radar mobile, appelé "Radar pédagogique", à fin août 2015. Durant l'année écoulée, ce moyen de contrôle a été installé à 8 reprises sur le territoire communal. Les contrôles ont permis de rendre plus attentifs les usagers de la route et de modifier leur comportement dans la circulation.

3.4.6 Entreprises

Au 31 décembre 2017, 220 entreprises étaient inscrites et actives sur le territoire communal. Ce chiffre englobe tous les types et genres de sociétés, ainsi que leur taille.

3.5 Commandements de payer

Durant l'année écoulée, 153 commandements de payer provenant de l'Office des poursuites du district de Lausanne ont été notifiés. 76 ont été retournés au Service concerné, principalement parce que les personnes recherchées n'étaient pas, ou plus domiciliées sur le territoire communal. Dans d'autres cas, elles ont été acheminées à l'Office par la Police cantonale, suite à la délivrance de mandats d'amener.

3.6 Inhumations, cimetière

42 personnes sont décédées durant l'année 2017 (30 en 2016), dont 24 étaient pensionnaires de l'Etablissement Médico-Social de la Commune (EMS Donatella Mauri). Il y a eu 6 inhumations d'urnes cinéraires dans notre cimetière, ainsi que 7 dépôts de cendres au Jardin du Souvenir. 22 corps ont été enterrés dans une autre Commune, 6 urnes sont restées en mains des familles et 1 corps a été transféré à l'étranger pour y être inhumé.

3.7 Procédés de réclame

Plusieurs entreprises nous ont sollicités pour installer diverses enseignes. Les demandes des entreprises du village ont été accordées en application des dispositions de la Loi cantonale et de son Règlement, entrés en vigueur le 1er avril 1990, ainsi que du Règlement communal en la matière, datant du 14 novembre 1978.

3.8 Bureau de Prévention des Accidents (BPA)

L'Assistant de Sécurité Publique est le délégué BPA à la sécurité pour la Commune. Il agit notamment pour la recherche d'améliorations dans le cadre de la circulation routière, des infrastructures sportives, ainsi que pour l'habitat et les loisirs. Plusieurs cours de formation continue ont lieu dans l'année.

3.9 Association Vaudoise des Services de Sécurité Publique (AVSSP)

Notre ASP est également répondant communal pour cette Association, qui regroupe près de 60 communes, réparties sur l'ensemble du Canton de Vaud. En 2017, 4 formations ont été planifiées et suivies.

3.10 Système POCAMA (Portail Cantonal des Manifestations)

La nouvelle version informatique d'annonce de manifestations, lancée par le Bureau des Manifestations de la Police cantonale, apporte entière satisfaction. Bien que ce procédé ne soit pas obligatoire, 18 dossiers ont été traités par ce biais durant l'année écoulée, ce qui permet une centralisation optimale du suivi des demandes.

3.11 Commission de Police

En 2017, la Commission de Police a été sollicitée à de nombreuses reprises. 10 personnes ont été auditionnées pour des délits mineurs. Au terme des différentes enquêtes, les sanctions infligées ont principalement été du Travail d'Intérêt Général (TIG), en lieu et place de peines pécuniaires.

3.12 Rapport d'activité 2017 de ROMANEL-sur-LAUSANNE établi par la Police cantonale / Gendarmerie

3.12.1 Services spéciaux

La Gendarmerie du Mont-sur-Lausanne assure toujours des contrôles réguliers sur notre territoire. Une séance mensuelle entre la Municipalité et les responsables du poste de Gendarmerie du Mont-sur-Lausanne a lieu pour obtenir une tendance générale des délits. Depuis le début d'année 2015, nous sommes informés des diverses interventions réalisées par le biais d'un document "Info Délits" édité par la Police cantonale.



Un poste de Gendarmerie mobile et de proximité a vu le jour au mois d'octobre 2015. Cette structure est composée de 3 policiers, d'un fourgon et de vélos. Ces moyens permettent notamment d'enregistrer des plaintes, d'assurer une présence sur notre Commune et d'avoir un contact privilégié avec notre population. Ce véhicule est stationné à l'entrée du Centre commercial Migros, à raison de 2 fois par mois.

3.12.2 Judiciaire

Durant l'année écoulée, la Commune de Romanel-sur-Lausanne a été victime de plusieurs actes de vandalisme et d'incivilités. Quelques auteurs ont pu être identifiés et déférés aux différentes instances compétentes.

Actuellement, plusieurs enquêtes pénales sont en cours. Afin d'assurer un suivi, et dans sa volonté de punir les auteurs déférés, notre Commune est représentée par son Assistant de Sécurité Publique lors des audiences de jugements.

4. Contrôle des Habitants (CH)

4.1 Effectif

Une Préposée au Contrôle des Habitants : Mme M. Cuche Durant ses vacances et lors de divers cours de perfectionnement et de formation continue, Mme M. Cuche a été remplacée par Mme D. Pittet.

4.2 Emploi du temps

Mme M. Cuche gère le Contrôle des Habitants, la police des étrangers, le registre des chiens, le registre civique et le vote par correspondance. En matière de chômage, toutes les compétences ont été confiées à l'Office Régional de Placement d'Echallens. Les demandeurs d'emploi doivent seulement se présenter au Contrôle des Habitants pour obtenir une attestation de domicile gratuite, nécessaire à leur inscription.

Dès le 1er mars 2010, tous les nouveaux passeports émis en Suisse sont des passeports biométriques. De ce fait, les nouvelles demandes sont enregistrées par le Centre cantonal de biométrie à Lausanne. Contrairement au passeport, la carte d'identité actuelle n'est soumise à aucun changement. Elle continuera à être émise sans données biométriques et la commande se fait toujours auprès de la commune de domicile. Depuis le 2e semestre 2014, la commande des cartes d'identité auprès de la commune se fait par voie électronique. La commune perçoit, depuis le 1er décembre 2014, 60 % du montant de l'émolument (répartition Canton-Commune) au lieu des 40 % précédemment attribués. Cette inversion de la clé de répartition en faveur des communes se justifie par le fait du surcroit du travail administratif engendré. C'est Mme M. Cuche qui est maintenant responsable de la transmission électronique des données et de la reproduction photographique, tâche précédemment assurée par le Centre de biométrie à Lausanne. En 2017, nous avons enregistré 145 demandes, soit 87 cartes d'identité adultes et 58 cartes d'identité enfants.

4.3 Population - Etat et structure

Avec 3'300 personnes recensées au 31 décembre 2017, la population résidente permanente de Romanel-sur-Lausanne a légèrement diminué (3'352 personnes recensées à fin 2016). Il n'y a eu aucune nouvelle construction en 2017 et donc pas de nouveaux logements créés.

Structure de la population :

- 2'527 personnes suisses soit 76,58 %, 1'209 hommes et 1'318 femmes
- 773 personnes de nationalité étrangère soit 23,42 %, 428 hommes et 345 femmes

Les 773 étrangers représentent plus de **65 nationalités** différentes et les 3 principales nations représentées sont le Portugal, la France et l'Italie, suivies de l'Espagne, du Kosovo, de la Macédoine et de l'Allemagne.

Notre Commune compte 612 personnes âgées de 65 ans et plus, **soit 18.54** % de la population résidente. Elle compte également 735 personnes âgées de moins de 20 ans, ce qui représente **22.27** % de la population inscrite sur notre territoire communal.

Les personnes en résidence secondaire, les séjours de courte durée et les frontaliers ne figurent pas dans ces chiffres.

4.4 Registre civique - Vote par correspondance

L'entrée en vigueur du vote par correspondance, au printemps 2002, a vu une augmentation sensible de la participation des électeurs. Durant l'année 2017, la participation moyenne aux différents scrutins a été de 46,64 % pour la votation cantonale et fédérale du 12.02.2017, de 38,43 % pour l'élection au Conseil d'Etat du 21 mai 2017 et de 43,26 % pour la votation fédérale, de 46,92 % pour la votation fédérale du 24 septembre 2017.

D'autre part, durant l'année 2017 le registre civique a contrôlé 13 initiatives et/ou référendums (fédéraux et/ou cantonaux) et validé 870 signatures d'électeurs régulièrement inscrits au rôle.

4.5 Office Régional de Placement (ORP)

La réception des personnes en recherche d'emploi se fait directement à l'ORP d'Echallens depuis le 1er janvier 2006.

Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur l'emploi au 1er janvier 2006, les chiffres relatifs au chômage ne sont plus communiqués aux Communes.

Néanmoins, vous pouvez consulter le site du SCRIS (Service Cantonal de Recherche et d'Information Statistiques) sur le lien suivant http://www.scris.vd.ch où vous trouverez les détails de la statistique cantonale relative au chômage.

5. Cultes

5.1 Préambule

Toutes les Conseillères et tous les Conseillers communaux qui souhaitent prendre connaissance de l'organisation et des actions menées par les Communautés Protestantes et Catholiques rattachées à notre commune peuvent s'informer sur leurs sites Internet respectifs.

5.2 Paroisse réformée EERV Cheseaux-Romanel s/L. et Vernand

Rapport de Madame N. Bovey, Présidente du Conseil de paroisse

2017, une année bien remplie.



Un fois n'est pas coutume : on parle en chiffres!

Il n'y a pas que les cultes du dimanche matin qui nous occupent; en effet, en plus de tout le travail de nos ministres :

- 30 enfants de 0 à 16 ans viennent aux rencontres de catéchèse,
- 100 personnes viennent aux 2 repas organisés (printemps et automne),
- 57 apéritif sont organisés, 1 après chaque culte de l'année,
- 3 x 1'600 courriers sont distribués avec notre lettre d'information,
- 80 aînés reçoivent, dès l'âge de 80 ans, les bons vœux de la Paroisse,
- aux après-midis du "Fil d'argent" organisés chaque mois pour les participants dès l'âge de 70 ans.

Ce sont ces services qui donnent de la vie et font la convivialité de notre paroisse!

5.3 Communauté catholique

Les 7'500 catholiques de la Paroisse de Prilly se répartissent en deux communautés regroupées à Prilly et à Cheseaux-sur-Lausanne. Cette Paroisse de banlieue fait partie d'une Unité Pastorale avec la Paroisse St-Joseph, du quartier de Prélaz, à Lausanne.

La première communauté de la paroisse regroupe les croyants de Prilly, où se trouve l'église paroissiale, et ceux de la Commune de Jouxtens-Mézery.

La seconde communauté rassemble ceux de Cheseaux-sur-Lausanne, Romanel-sur-Lausanne, Sullens, Bournens et Boussens. Les célébrations pour ces villages ont lieu au **Foyer Saint Nicolas**, sous le collège de Cheseaux-sur-Lausanne.

La Paroisse a été créée lors de la construction de l'église du Bon Pasteur, à Prilly, en 1956.

Le Foyer Saint-Nicolas accueille les paroissiens tous les dimanches à 11h00 pour une Messe célébrée par le curé de la paroisse. D'autres célébrations ont lieu en fonction du calendrier (Messe de fin d'année, Messes Rorate tous les mercredis de l'Avent à 07h00).

CHAPITRE V

Dicastère de Mme Claudia PERRIN

Contenu: 1. Instruction publique 2. Affaires sociales 3. Affaires culturelles

4. Jeunesse 5. Sécurité sociale

* * *

Effectif: Ecoles 1 directeur M. J.-F. Armand

23 instituteurs et institutrices

Encadrantes de la Cantine ROMIDI Mme M. Hornung

Mme O. Liguori Zimmermann

Mme Y. Ruey Mme A.-D. Peca

Mme V. Gonthier jusqu'au 30.06

Garderie Les P'tits Bonshommes 1 directrice Mme S. Ghiggia-Demelais

4 éducateurs et éducatrices Mme M. Curie Nicolet jusqu'au 30.06

Mme C. Gilliéron jusqu'au 31.08 Mme G. Malta Dos Santos

M. D. Annese

Mme F. Millasson dès le 01.08

Mme E. Annicchiarico des le 01.10

1 apprentie éducatrice

Mme S. Da Silva Bastos

Accueillantes en Milieu Familial:

1 coordinatrice

Mme M.-D. Progin

Culture

1 bibliothécaire

Mme C. Gonzalez Tornare

1. <u>Instruction publique</u>

1.1 Organisation des écoles de Romanel-sur-Lausanne

Les élèves du 1er cycle primaire 1-4P, ainsi que les 5-6P, sont scolarisés dans la commune. Selon la dérogation qui a été accordée par le Département, les élèves de 7-8P sont toujours scolarisés à Prilly.

Collège des Esserpys : 2 classes 1-2P Collège du Rosset : 2 classes 3-4P

Collège de Prazqueron: 1 classe 1-2P, 2 classes 3-4P et 4 classes 5-6P

Pour les classes secondaires, Romanel-sur-Lausanne est rattachée à l'Arrondissement scolaire de Prilly, qui comprend les Communes de Bournens, Boussens, Sullens, Cheseaux-sur-Lausanne, Jouxtens-Mézery, Prilly et Romanel-sur-Lausanne.

L'Arrondissement compte deux établissements secondaires : celui de la Chamberonne (anciennement Cheseaux-sur-Lausanne), dirigé par M. M. Haslebacher et celui de Prilly, dirigé par M. S. Corday.

Les élèves de la voie pré-gymnasiale de ces communes (9e, 10e et 11e VP), ainsi que les autres élèves des Communes de Jouxtens-Mézery, Romanel-sur-Lausanne et Prilly, sont scolarisés à l'établissement secondaire de Prilly.

Le rapport détaillé du directeur de l'établissement scolaire de la Chamberonne est à disposition auprès du Greffe municipal, sur demande, pour les personnes intéressées.

1.2 Rapport d'activités de l'ECOLE PRIMAIRE de Romanel-sur-Lausanne

La plus grande partie du rapport d'activités de l'école primaire a été élaborée par M. J.-F. Armand, Directeur. Le rapport détaillé est à disposition au Greffe municipal pour les personnes intéressées

1.2.1 Elèves

Devoirs accompagnés

A fin août 2017, 18 élèves vont aux devoirs accompagnés les lundis, mardis et jeudis, de 15h45 à 17h15. Ils sont répartis en trois groupes.

Répartition des élèves à la rentrée 2017

Degré	Nbre classes	Garçons	Filles	Total	Moyenne
1-2P	3	31	33	64	21.3
3P	2	19	17	36	18.0
4P	2	20	15	35	17.5
5P	2	18	26	44	22.0
6P	2	16	19	35	17.5
Totaux	11	104	110	214	19.45

Evolution de la moyenne des effectifs

Année	1-2P	3-6P	Total
01.10.2015	20,25	19,25	19,50
01.10.2016	15,75	19,87	18.50
01.10.2017	21.33	18.75	19.45

Divers

Elèves forains (Lausannois) 1-2P: 4 élèves

3P: 1 élève 4P: 2 élèves 5P: 4 élèves 6P: 3 élèves Total: 14 élèves

1 élève de Romanel-sur-Lausanne est scolarisé dans une autre Commune, 8 élèves sont en écoles privées et 2 élèves sont en institutions.

1.2.2 Activités culturelles, sportives et diverses

Chaque classe a effectué, dans le courant de l'année, diverses activités :

- emprunter des livres à la Bibliothèque "Papyrus" - participer au concours Peytrequin - assister à des spectacles – visiter des expositions et des musées - participer à un camp d'été, à la ferme ou de ski - partir en course d'école - suivre des cours de natation et de gymnastique (animation et joutes sportives) – assister à des sessions de prévention routière, de prévention des accidents par morsures, de prévention de la violence, de respect de l'environnement – participer à la Fête des écoles et aux animations musicales

1.2.3 Cantine ROMIDI (réfectoire scolaire)

En service depuis août 2013, la Cantine ROMIDI a confirmé son succès, ceci malgré une légère diminution de sa fréquentation. Au 31 décembre 2017, elle recevait entre 20 et 35 enfants chaque jour.

ROMIDI

Les enfants inscrits à ROMIDI sont accueillis le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 11h50 à 13h55, dans le hall de la salle polyvalente de Prazqueron. La Cantine est fermée le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Les repas sont fournis par CROQ'MIDI, traiteur spécialisé dans la restauration collective, établi à Crissier.

La gestion administrative (inscriptions, absences de dernière minute) est assurée par le Greffe municipal et le Contrôle des Habitants (vente des bons-repas jusqu'au 31.12.2017). En 2018, un système de facturation sera mis en place, ce qui évitera aux parents, ainsi qu'aux enfants, d'oublier de se procurer ou de présenter les bons-repas nécessaires à la prise en charge journalière.

Quelques changements sont intervenus, en 2017, au sein de la structure d'accueil :

A la rentrée d'août 2017, Mme V. Gonthier a choisi de se consacrer à d'autres activités et, par conséquent, elle a renoncé à sa place d'encadrante auprès de la structure d'accueil. Dès lors, l'équipe encadrante est composée de Mmes M. Hornung, O. Liguori, Y. Ruey et A.-D. Peca.

Au vu du faible taux d'enfants inscrits et scolarisés au Collège des Esserpys (entre 0 et 2 enfants par jour), il a été décidé de renoncer au transport par minibus. De ce fait, les trajets se font à pied sous la responsabilité des encadrantes.

Au vu de ces adaptations, les horaires de travail des encadrantes ont été revus et un planning a été mis en place par la Responsable des Ressources Humaines. Un tournus est effectué par les encadrantes et les tâches sont accomplies à tour de rôle (mise en place, prise en charge des enfants aux Esserpys, service, nettoyages des lieux, ...).

1.3 Rapport d'activité de l'ECOLE SECONDAIRE

Les rapports complets des établissements secondaires de Cheseaux-sur-Lausanne et Prilly sont à disposition auprès du Greffe municipal pour les personnes intéressées.

1.3.1 Rentrée scolaire

43 classes ouvertes en août 2017, dont 16 au collège du Grand-Pré, ont permis d'accueillir les 792 élèves de l'établissement primaire et secondaire (840 en 2016).

En 7P - 8P : 280 élèves (307 en 2016 ; 320 en 2015).

En 9e - 11e: 492 élèves (501 en 2016; 498 en 2015).

12e année (RAC1): 20 élèves.

1.3.2 Nombre d'élèves dans l'Etablissement secondaire de Prilly – Répartition par commune

Elèves de Jouxtens-Mézery 55
Prilly 543
Romanel-sur-Lausanne 161

Autres (dérogation + enclaves lausannoises) 36

Total des élèves au 31.12.2017 :

795

1.3.3 Réfectoire scolaire de St-Etienne

Il a ouvert ses portes en mai 1995. Le nombre total de repas qui a été servi en 2017 est de 5'799 (5'483 en 2016).

Tableau de fréquentation pour Romanel s/L. du réfectoire St-Etienne en 2017

			2016-2017			2017-2018		
	9.01-03.02.	06.02-10.03	13.03-07.04	24.04-19.05	22.05-23.06	22.08-29.09.	02.10-17.11	20.11-22.12
Nbre de semaines	4	4	4	4	5	6	5	5
	150	97	137	144	101	170	205	185

Total 1'189 repas

1.3.4 Certificats décernés en juillet 2017

EVM		V	SB		VSG	vso	
	LAT	ITA	MEP	ECO	V3G	V30	
2004	10	17	28	18	44+24 (RAC)	33	174
2005	12	19	19	31	46	44	171
2006	6	22	33	18	48	48	175
2007	16	17	33	11	45	44	166
2008	17	22	33	10	43	43	168
2009	13	22	23	12	55	56	181
2010	13	9	23	19	39	45	148
2011	15	11	32	11	43	46	158
2012	14	16	32	10	56	59	187
2013	22	13	23	14	47	67	186
2014	17	23	23	17	43	53	176
2015	11	17	26	19	62	61	196
		V	P		VG	VG RAC	
	LAT	ITA	MEP	ECO	VG	VG RAC	
2016	8	14	25	25	88		160
2017	14	-	29	14	89	24	170

1.4 Rapport de gestion du Comité de direction de l'ASIGOS

L'année 2017 est scindée en deux parties puisque son premier semestre marque la dernière participation des quatre communes de la Chamberonne qui ont normalement quitté l'ASIGOS le 31 décembre 2016. Cependant, l'adoption des nouveaux statuts scellant l'Association des trois communes restantes : Prilly, Jouxtens-Mézery et Romanel-sur-Lausanne, ayant pris un peu plus de temps que prévu, les représentants de la Chamberonne ont encore assisté aux séances du CoDir durant ces six premiers mois.

Durant cette période, il se composait de Mmes et MM. L. Recordon, Président ad interim, C. Perrin, J. Dieperink, M.-C. Pitton, S. Berset, M. Pellegrinelli, J.-M. Weber et A. Reymond (dès le 1er juin).

Pour le deuxième semestre de l'année, ce ne sont plus que les représentants des 3 communes partenaires restantes qui ont siégé. M. L. Recordon a accepté d'assurer la présidence durant encore une année, jusqu'à ce que M. A. Reymond, entré à la Municipalité de Prilly le 1^{er} juin 2017, prenne la relève en 2018. Ce dernier et Mme C. Perrin complètent désormais le CoDir.

M. S. Corday, Directeur de l'Etablissement secondaire de Prilly et M. P. Bertholet, nouveau boursier, ont aussi assisté aux séances. Le secrétariat est toujours assuré par Mme E. Carnevale.

Un grand merci à toutes et tous pour leur engagement sans faille et leur participation active.

Nouveaux statuts

Le travail intense déployé à la rédaction de ces statuts est enfin récompensé puisqu'ils sont approuvés par le Conseil d'Etat le 5 juillet 2017, acceptation publiée dans la Feuille des Avis officiels du Canton de Vaud du 11 juillet 2017. Aucune requête à la Cour constitutionnelle n'ayant été déposée dans le délai imparti, les nouveaux statuts sont dès lors en vigueur à la rentrée d'août 2017.

Les dernières semaines ont été tendues puisque, pour arriver à obtenir l'accord du Canton avant la période des vacances estivales, il a encore fallu procéder à quelques petites modifications qu'il nous imposait, puis récolter les signatures des communes et autres membres concernés et enfin presser le Département pour qu'il active sa décision. Heureusement, le succès était au rendez-vous.

Rappelons encore que ces nouveaux statuts ont été préalablement ratifiés par le Conseil intercommunal le 23 mars 2017, après avoir été adoptés par les Conseils communaux de Prilly, Jouxtens-Mézery et Romanel-sur-Lausanne en début d'année.

La satisfaction est grande au sein du CoDir et du Conseil intercommunal où nombre de personnes, sans compter l'avocat mandaté pour contrôler et parachever le document, se sont investies afin de mener à bien cette besogne. Elles en sont vivement remerciées.

Assermentation

Conséquence directe de l'adoption des nouveaux statuts, il a été nécessaire de procéder à une nouvelle assermentation des membres du Comité de direction et du Conseil intercommunal. Celle-ci a eu lieu le 22 août 2017 en la salle de Castelmont à Prilly.

A l'issue de celle-ci, M. J.-C. Pisani de Romanel-sur-Lausanne a été élu Président du Conseil intercommunal et Mme F. Segu, de Jouxtens-Mézery, Vice-présidente. Pour le CoDir, c'est M. L. Recordon qui a été désigné Président.

Travaux

Des travaux d'entretien courants ont été effectués dans les bâtiments scolaires, dans la limite du budget.

Les travaux prévus dans le préavis No 4-2017 octroyant un crédit d'investissement de Fr. 600'000.-- destiné au renouvellement des installations de chauffage du complexe scolaire de l'Union et dans le préavis No 5-2017 accordant un crédit complémentaire de Fr. 119'000.-- pour la rénovation des vestiaires et des sanitaires de la salle de gymnastique (A002) du Collège de l'Union, ont été réalisés à satisfaction. Un léger problème est

survenu à la suite des travaux dans les vestiaires, suite à une fuite d'eau, mais le service des domaines et bâtiments a suivi la remise en état qui s'est bien passée et qui a été prise en charge par le fournisseur.

Audit de la Cour des comptes

Les recommandations contenues dans l'audit sont régulièrement reprises par le CoDir qui n'a cependant pas encore pu y répondre complètement. Concernant le Plan stratégique et financier, une première approche, qui doit être affinée prochainement, a été présentée.

Le sujet du système de contrôle interne a aussi été discuté avec M. P. Bertholet, nouveau boursier, mais sa récente arrivée n'a pas permis d'aller davantage de l'avant. C'est bien sûr un objet qui est à l'ordre du jour des prochaines séances.

Une rencontre sera fixée prochainement entre le président du CoDir, et celui du Conseil intercommunal, ceci afin de reprendre tous les points soulevés par la Cour des comptes et de finaliser leur règlement.

Comptes 2017

Ce sont les premiers comptes depuis le départ des communes de la Chamberonne. Seules Romanel-sur-Lausanne, Jouxtens-Mézery et Prilly subsistent. Ils clôturent avec un total de charges en baisse de 7.65 % par rapport aux comptes 2016. Seules les charges salariales ont augmenté légèrement, alors que celles des autres rubriques ont diminué. Cette baisse est le résultat d'un suivi budgétaire attentif tout au long de l'année et du report de certains travaux d'entretien des bâtiments.

Les comptes 2017 clôturent sur un excédent de charges de Fr. 3'264'091.27 entièrement pris en charge par les communes membres de l'ASIGOS.

Archives du CoDir

L'archiviste communale a pris possession de 14 ans d'archives du CoDir le 5 juillet 2017. Elles ont été jointes à celles du Conseil intercommunal dans le local des archives de la Commune de Prilly et sont consultables sur place par les membres de l'ASIGOS, ou sur présentation d'une autorisation du CoDir s'il s'agit d'un tiers. Elles ne seront publiques qu'au-delà d'un délai de 30 ans.

Site internet

Suivant la recommandation de la Cour des comptes, le CoDir a examiné les possibilités de créer un site internet sans trop de frais. M. le Municipal M. Pellegrinelli a proposé de contacter le service informatique de Prilly afin de voir ce qu'il est possible de faire dans ce sens. L'idée est de créer dans le site de Prilly une rubrique ASIGOS, formule simple mettant à disposition les éléments et informations essentiels, et peu coûteuse. Par contre, une adresse propre à l'ASIGOS serait nettement plus onéreuse : de l'ordre de Fr. 15'000.-- à Fr. 20'000.--.

Réfectoire de Saint-Etienne

Une importante baisse de fréquentation, essentiellement de la part des élèves de Jouxtens-Mézery et Romanel-sur-Lausanne, a été constatée. Le CoDir s'est penché sur cette problématique et a essayé d'en comprendre la raison. L'idée d'un questionnaire aux parents afin d'enquêter à ce sujet a été envisagée, puis abandonnée, sachant que suite à la retraite du cuisinier en juin 2018, toute l'organisation et le fonctionnement du réfectoire seront revus.

Dans leurs réflexions, les membres du CoDir ont constaté que les habitudes des élèves changent. Il y a plusieurs possibilités autres que le réfectoire pour se sustenter : la Coop, le Kebab, les pique-niques, la mise à disposition de fours à micro-ondes dans les collèges, etc.

Le prix du réfectoire et son organisation ont aussi été évoqués. Ces ébauches pourront être utiles lors des discussions sur l'avenir de ce complexe.

Budget 2018

Il ne présente pas de changements structurels importants et s'inscrit dans la continuité du budget 2017. Cependant, les postes de charges ont été revus soigneusement, ce qui a permis une baisse de 3.86 % de celles-ci. Le découvert prévu est de Fr. 3'438'200.--. Il est intégralement pris en charge par les communes membres.

Conclusions

La nouvelle structure de l'ASIGOS et ses statuts mis en place, ainsi que les arrivées de M. A. Reymond à la Municipalité de Prilly et de M. P. Bertholet, nouveau boursier, ont permis au CoDir de poursuivre sa tâche dans une certaine sérénité. Il reste bien sûr attentif et ouvert à tout ce qu'englobe l'ASIGOS et continue à œuvrer pour le bien de celle-ci.

2. Affaires sociales

2.1 Activités de l'Administration communale

2.1.1 ARASPE pour la Région Prilly-Echallens (Madame D. Pittet, Préposée)

Dans le cadre de la régionalisation de l'action sociale imposée par le Conseil d'Etat, la Commune de Romanel-sur-Lausanne fait partie, depuis le 1er janvier 2008, de l'Association Régionale pour l'Action Sociale de la région Prilly-Echallens. Il s'agit d'une Association intercommunale régie selon la Loi sur les Communes, qui regroupe 42 communes.

Les 4 Agences Intercommunales d'Assurances Sociales (Prilly, Echallens, Le Mont-sur-Lausanne et Romanel-sur-Lausanne) assurent le relais entre les habitants des 42 communes de l'ARASPE et le CSR de Prilly.

Mme D. Pittet est la Préposée à 80 % de l'AAS de Romanel-sur-Lausanne - Cheseaux-sur-Lausanne - Jouxtens-Mézery et Madame Brigitte Dubach est la collaboratrice à 60 % de l'antenne de Cheseaux-sur-Lausanne.

Les coûts liés à l'usage des locaux et les diverses prestations sont facturés à l'ARASPE.

Un nouveau mécanisme de répartition des coûts a été mis en place depuis le 1er janvier 2012. L'ensemble des dépenses des 4 AAS de l'ARASPE sont réparties par un coût unique par habitant, identique pour les 4 AAS de l'ARASPE.

2.2 Autres activités communales

2.2.1 Garderie Jardin d'Enfants "Les P'tits Bonshommes"

selon rapport de Mme S. Ghiggia-Demelais, Directrice de la Garderie.

Vie de la Garderie

L'année 2017 a marqué la première année de l'entrée de la garderie au sein des services de la commune. Ce changement de statut entre Association et Garderie communale s'est effectué en douceur et de façon tout à fait naturelle. Il a fallu peu de temps pour que chaque partenaire y trouve ses marques.

La garderie "Les P'tits Bonshommes" accueille des enfants âgés de 2 ½ à l'âge de l'entrée à l'école. Au mois de juillet, 17 "Papillons" ont pris leur envol pour rejoindre les bancs d'école. Entre les mois de juillet et septembre 2017, 19 nouveaux enfants sont arrivés. En moyenne, le taux de fréquentation de l'année s'est élevé à 70 %. Nous avons pu constater que le taux de fréquentation était en hausse dès le mois de septembre 2017 pour arriver à une moyenne de 85 % en décembre 2017.

Une soirée d'information pour les nouveaux parents a été organisée au mois de mai afin de leur permettre de découvrir la garderie et leur donner les informations nécessaires quant à l'organisation et à la procédure d'inscription et d'adaptation à la garderie.

Au mois de juin, l'équipe de la garderie a organisé la traditionnelle "Fête de l'Eté", à laquelle ont été conviées toutes les familles pour un repas canadien. Cette fête s'est déroulée dans le jardin de la garderie et a eu beaucoup de succès. Elle s'est terminée par une bataille d'eau pour marquer le départ de l'une des éducatrices.

Le processus de labellisation "Youp'là bouge" de la garderie s'est poursuivi, bien que le projet initialement prévu pour l'année n'ait pas pu se concrétiser au niveau de l'aménagement d'une salle de motricité libre. Deux personnes supplémentaires de l'équipe ont participé à une formation d'ancrage afin d'élargir le cercle les personnes formées au sein de l'équipe et pouvoir ainsi étoffer notre "boîte à idées" d'activités mouvement.

Durant le 2^e semestre 2017, l'équipe a notamment travaillé à la construction du projet pédagogique de la garderie et a réfléchi au thème des besoins de l'enfant. C'est ce thème qui a été présenté lors de la soirée des parents en octobre. Le projet pédagogique devrait être terminé dans le courant de l'année 2018 et soumis à l'approbation de l'OAJE. Ce document est un prérequis à l'obtention de l'autorisation d'exploiter la garderie et nous ne disposions jusqu'à ce jour que d'une ligne pédagogique sommaire.

Le 20 décembre a vu les familles et l'équipe de la garderie se réunir autour du sapin dans le hall de Prazqueron. Le Père Noël était présent pour la traditionnelle Fête de Noël qui s'est déroulée autour d'un apéritif dinatoire préparé par l'équipe.

Ressources humaines

Le premier semestre de l'année 2017 a été marqué par le congé maternité de la directrice et la mise en place d'une organisation un peu différente pour son remplacement. En effet, la partie administrative a été en partie confiée à une secrétaire et le soutien pédagogique à l'équipe a été assuré par une directrice d'une autre structure du réseau.

Une éducatrice ES à 80 % a décidé de quitter la garderie à fin juin afin de reprendre des études et à fin août une éducatrice ES à 60 % a également quitté la garderie pour consacrer plus de temps à sa famille.

Nous avons donc accueilli deux nouvelles éducatrices, l'une en août à 60 % et l'autre en octobre à 80 %. Durant les périodes d'août et de septembre nous avons pu compter sur la présence de nos remplaçantes pour assurer l'intérim. Venant d'un autre canton, l'éducatrice à 60 % devra effectuer en 2018 un complément de formation, son diplôme n'étant pas reconnu sur le territoire vaudois.

Une nouvelle stagiaire a également rejoint nos rangs en août 2017 pour une année et notre apprentie de 1^{re} année a réussi les examens de passage en 2^e année. L'auxiliaire en formation a également réussi sa première année d'apprentissage.

Situation à fin décembre :

1 poste de direction à 60 %

2 postes d'éducatrice, un à 60 % et un à 80 % 1 poste d'assistant socio-éducatif à 100 %

1 poste d'auxiliaire à 60 %

1 poste d'apprentie assistante socio-éducative

1 poste de stagiaire à 80%

Conclusion

L'année 2017 a été riche en changement et en évolution. Le travail d'équipe a permis de garder une stabilité et une prise en charge de qualité pour les enfants. Je suis très satisfaite du travail effectué dans un réel esprit de collaboration et de solidarité et je tiens à remercier tous les membres de l'équipe pour leur engagement envers la garderie. Je tiens également à remercier nos nouveaux collègues communaux pour leur accueil chaleureux au sein du personnel communal.

2.2.2 Service des Accueillantes en Milieu Familial (AMF)

RAPPORT DE GESTION 2017 pour l'Association d'accueil familial de jour

Les Coordinatrices : - Mme G. Lerjen pour Cheseaux-sur-Lausanne, Bournens, Boussens et Sullens

- Mme M.-D. Progin pour Romanel-sur-Lausanne

Situation des Accueillantes en Milieu Familial (AMF) et des placements

2017	Bournens	Boussens	Cheseaux	Romanel	Sullens	TOTAL
ACCUEILLANTES EN MILIEU FAMILIAL (AMF)						
AMF au 1er janvier	0	2	19	13	3	37
Nouvelles AMF	0	0	2	1	2	5
Nbre maximal d'AMF en fonction durant l'année	0	2	21	14	5	42
AMF ayant démissionné	0	0	3	3	0	6
AMF au 31 décembre 2017	0	2	18	11	5	36
ENFANTS						
Enfants accueillis au 1er janvier	1	24	102	86	20	233
Nouvelles demandes de placement	5	22	91	57	24	199
Demandes en attente d'un placement en fin d'année	2	7	28	8	5	50
Nbre maximal d'enfants accueillis durant l'année	4	39	165	135	39	382
Enfants sortis	3	7	43	59	5	117
Enfants accueillis au 31 décembre 2017	1	32	122	76	34	265

Situations:

Nous n'avons pas tenu compte des demandes auxquelles nous n'avons pas pu donner suite. En effet, après discussion avec les parents placeurs, nous constatons que certaines demandes sont pratiquement irréalisables :

<u>Par exemple</u>, une Accueillante en Milieu Familial devant aller chercher les enfants dans deux écoles différentes, le placement d'un bébé pour la semaine suivante, accueillir un enfant de 06h00 à 20h00, les accueils irréguliers, ainsi que les jumeaux.

382 enfants (nombre maximal) ont été accueillis durant l'année chez l'une des 42 Accueillantes en Milieu Familial.

Certaines demandes ont été annulées par les parents placeurs ayant trouvé une autre solution de garde pour leurs enfants, telle que:

- Grands-parents
- Crèches ou garderies
- Un des deux parents reste à la maison
- Déménagements...

Fin 2017, pour les 5 communes, **50** enfants sont en attente d'un placement, essentiellement des bébés, plus difficiles à placer.

Enfants accueillis des autres communes du réseau et hors réseau durant l'année :

A Romanel-sur-Lausanne:

- 6 enfants domiciliés à Lausanne (selon convention)
- 4 enfants domiciliés à Cheseaux-sur-Lausanne
- 2 enfants domiciliés à Jouxtens-Mézery
- 1 enfant domicilié à Prilly
- 2 enfants domiciliés à Bournens
- 1 enfant domicilié à Echallens (convention exceptionnelle)

A Cheseaux-sur-Lausanne, Bournens, Boussens et Sullens:

- 0 enfant domicilié à Lausanne (selon convention)
- 1 enfant domicilié à Romanel-sur-Lausanne
- 1 enfant domicilié à Prilly (dont deux sont scolarisées à Cheseaux)
- 4 enfants domiciliés à Jouxtens-Mézery (dont 1 enfant toujours en attente)
- 2 hors réseau domicilié à Goumoens (selon convention avec Echallens)

Anniversaire:

En 2017, une Accueillante a fêté ses 30 ans de service et deux Accueillantes leurs 10 ans de service.

Rapport de Mme M.-D. Progin, Coordinatrice

Ce service s'adresse aux familles désirant confier leur(s) enfant(s) au domicile des Accueillantes en Milieu Familial (AMF), anciennement Mamans de jour.

Durant l'année 2017, 135 enfants ont fréquenté le service (142 en 2016), et le nombre des Accueillantes en Milieu Familial agréées est de 14 personnes (16 en 2015).

Rappelons que la Coordinatrice, Mme M.-D. Progin, rétribuée à l'heure par la Commune, a pour tâches principales de :

- Préaviser auprès de la Municipalité concernant les demandes d'autorisation d'accueil d'enfants, ceci après enquête auprès de l'intéressée à son domicile (2 à 3 visites).
- Renouveler les autorisations des AMF agréées après 5 ans d'activité (un rapport sera établi à la Municipalité, accompagné d'un nouvel extrait de casier judiciaire et d'un certificat médical).
- Organiser les placements chez les familles agréées, en tenant compte des disponibilités de l'ensemble des familles d'accueil et des besoins spécifiques de l'enfant à placer.
- Assurer le suivi des placements.
- Visiter 1 à 2 x par année les Accueillantes en Milieu Familial.
- Rencontrer au domicile de l'Accueillante en Milieu Familial les parents placeurs, ceci afin d'établir la convention du réseau AJENOL (Accueil de Jour des Enfants du Nord-Ouest Lausannois) comprenant les Communes de Bournens, Boussens, Cheseaux-sur-Lausanne, Jouxtens-Mézery, Prilly, Romanelsur Lausanne, Sullens.
- Visiter les parents placeurs 1 x par année si nécessaire, ou à la demande.

- Organiser avec la CIAFJ un cours obligatoire par année pour les Accueillantes en Milieu Familial (nouvelle loi juin 2006).
- Organiser avec la CIAFJ 8 modules de cours de 3 heures pour les nouvelles Accueillantes en Milieu Familial (nouvelle loi juin 2006).

2.2.3 Bénévolat Cheseaux-Romanel-Vernand

selon rapport de M. J.-P. Girard

Le Bénévolat de Cheseaux-Romanel-Vernand est un groupement qui fait partie de l'Association "Bénévolat-Vaud, centre de compétences pour la vie associative".

Le Bénévolat regroupe 52 membres (33 à Cheseaux-sur-Lausanne et 19 à Romanel-sur-Lausanne). Il est géré par un Comité de 7 personnes. Les personnes répondantes qui gèrent les transports pour Romanel-sur-Lausanne sont Mmes W. Janser et J. Zeitoun.

Chaque bénévole est inscrit à l'Association Bénévolat-Vaud et bénéficie, par ce biais, pour les transports effectués dans le cadre du Bénévolat, d'une assurance accident pour les passagers. Des macarons de parking pour certains hôpitaux sont fournis.

Les principales activités au service des personnes à mobilité réduite, âgées ou handicapées de Romanelsur-Lausanne en 2017 ont été : les transports (468 courses représentant 3'760 km.), des visites, promenades (25), aides aux achats (10), accueil des enfants l'après-midi, lors des consultations de la petite enfance organisées par le CMS (12 fois). Nous effectuons ainsi environ 10 interventions par semaine.

Nous organisons également des cours de gymnastique douce à Romanel-sur-Lausanne (104 cours pour 38 participants).

2.2.4 Romanel-Logis

selon rapport de Mme C. Perrin, Présidente

Romanel-Logis, qui est une association à but non lucratif, est gérée par un comité composé de Mme C. Perrin, présidente, Mme S. Blanc, secrétaire, Mme C. Staub, membre, M. E. Delémont, trésorier et M. W.-E. Rusterholz, membre. M. G. Déglise, membre dévoué depuis de nombreuses années, a souhaité se retirer du comité afin de profiter pleinement de sa retraite et des magnifiques voyages qui rythment cette nouvelle étape de vie.

Les ressources de l'association proviennent des cotisations et des dons. La fiduciaire FiduRev SA à Assens en est l'organe de contrôle. En 2017, Romanel-Logis a pu compter sur l'appui de 101 membres cotisants.

Romanel-Logis loue deux appartements de 2.5 pièces au chemin des Esserpys 11, lesquels sont proposés en sous-location à des personnes retraitées ou en situation de handicap. Il s'agit d'un avantage certain, les loyers ne subissant ainsi pas d'augmentation en cas de changement de sous-locataire. La Commune de Romanel-sur-Lausanne cautionne les baux à loyer de ces deux appartements.

Romanel-Logis a, cette année encore, réalisé une "action de Noël" qui a permis à douze bénéficiaires romanellois en âge de retraite de recevoir une petite somme en cadeau. Cette démarche, toujours très appréciée, est régulièrement renouvelée depuis 2006. Elle a été réalisée grâce et avec la précieuse collaboration de Mme D. Pittet, responsable de l'Agence d'Assurances Sociales.

L'association a, pour la première fois, participé à la fenêtre de l'Avent du 5 décembre 2017 organisée par le Groupement des Sociétés Locales (GSL).

Romanel-Logis entretient des liens étroits avec l'association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile de la Couronne lausannoise (APROMAD), qui gère les centres médico-sociaux de Prilly Nord & Sud, Cully-Lavaux, Echallens, Epalinges, Le Mont, Oron et Pully.

2.2.5 Concept canicule

Sous l'égide de la Préfecture, les communes sont tenues de développer un concept canicule. La mission des communes, en cas de canicule, est d'assurer le contact avec les personnes de plus de 75 ans qui ne sont pas déjà suivies par le CMS. Mme N. Pralong, Secrétaire municipale, a la charge de ce dossier.

En 2017, le plan canicule n'a pas été déclenché. Cette organisation se répétera ces prochaines années.

2.3 Activités régionales

2.3.1 Centre Médico-Social (CMS)

L'APROMAD (Association pour la Promotion de la santé et le Maintien à Domicile de la Couronne lausannoise), dirigée par Mme I. Brès-Bigey, gère les Centres Médico-Sociaux (CMS) des secteurs de Pully, Prilly, Echallens, Epalinges, Le Mont, Oron, Cully, l'équipe pédiatrique cantonale et READOM (Equipe de Réadaptation à Domicile) pour les CMS de Lausanne et du Grand Lausanne. Cela représente environ 700 collaboratrices et collaborateurs, dont 400 EPT.

Le coût de fonctionnement est assuré par la participation du Canton et des Communes, des caissesmaladie et des clients.

Le but principal est d'aider au maintien ou au retour à domicile, après une hospitalisation, des personnes momentanément ou durablement dépendantes. Son avantage est d'avoir un unique interlocuteur et une unique facturation pour toutes les prestations fournies par les CMS : aide à la famille et au ménage, soutien à domicile, soins infirmiers, soins de base (aide à la toilette, à l'habillement, à la mobilisation), éducation à la santé, ergothérapie, service social, repas, conseil diététique, biotélévigilance, évaluation pour transport des clients à mobilité réduite, visites et conseils aux jeunes parents, groupes mèresenfants, consultations pour nourrissons.

Le comité de direction de l'APROMAD est composé d'un représentant pour chaque CMS qui est, pour Prilly-Nord, Madame C. Perrin, de Romanel-sur-Lausanne.

Extrait du rapport d'activité 2017 du CMS de Prilly-Nord

La clientèle en quelques chiffres :

Au 31 décembre 2017, le nombre de clients pour le CMS de Prilly-Nord a passé de 450 à 473, soit une augmentation de + 5.12 %. Parmi nos clients, la classe d'âge la plus représentée est celle des 80 à 99 ans. Le nombre d'heures prestées est en évolution et illustre le vieillissement de la population.

Les heures de prestations d'aide et de soins à domicile :

En 2017, l'activité a augmenté de 1.1 %. Celle-ci s'explique par la prise en charge de nouveaux clients, par le besoin plus important d'interventions auprès des clients connus et par la prise en charge plus rapide des clients ayant séjourné à l'hôpital. Les soins de base, les soins infirmiers et l'aide au ménage sont les prestations les plus importantes en volume d'activité.

Repas:

Nous avons livré, en 2017, 14'878 repas, toujours confectionnés par les EMS des Baumettes et l'entreprise Concordance (pour les repas "régime"). Le nombre de repas livrés est resté stable par rapport à l'année précédente.

La diététicienne de notre Association a procédé à 1 évaluation qualitative des repas durant l'année. Elle intervient sur demande du médecin traitant auprès de nos clients pour des évaluations et conseils nutritionnels, en prévention par exemple de malnutrition.

L'ergothérapie :

Il s'agit de prestations telles que l'évaluation, les traitements dans un contexte de réhabilitation ou de réadaptation, la socialisation, la prévention des chutes, l'aménagement de l'habitat et le choix de moyens auxiliaires pour le maintien de l'indépendance dans les activités de la vie quotidienne.

Les prestations sociales :

Elles sont destinées à toute personne en âge AVS ayant une atteinte dans sa santé ou à tout autre client du CMS ayant des problèmes de santé ne relevant pas d'une autre instance sociale.

L'activité de nos assistantes sociales est en augmentation, avec le suivi complexe des clients pouvant bénéficier d'une aide individuelle pour le financement de l'aide au ménage ou des repas à domicile. Nos assistantes sociales participent également à des projets communautaires dans le cadre de Quartiers solidaires initiés par Pro-Senectute. Elles animent régulièrement des goûters-contacts pour les clients isolés et peu mobiles de manière indépendante, et organisent des sorties.

L'activité petite-enfance:

L'infirmière petite-enfance, rattachée à l'Espace prévention de Lausanne, organise 2 consultations petiteenfance par semaine, y compris pendant les vacances scolaires (une au CMS de Prilly, une à la salle de rythmique des Esserpys de Romanel-sur-Lausanne). La collaboration étroite de l'infirmière petite-enfance avec les intervenantes du CMS, particulièrement les assistantes sociales, est un point fort dans l'axe de la prévention de la problématique psychosociale au sein des familles.

L'équipe du CMS:

En 2017, l'équipe s'est consolidée après une période de changement important dans le processus de la demande et l'appropriation de nouveaux outils professionnels. Nos collaboratrices et collaborateurs bénéficient d'un programme de formation permanente et d'un encadrement afin de pouvoir développer leurs compétences.

Responsable de centre	0.9	EPT	1	collaboratrice
Responsable d'équipe	8.0	EPT	1	collaborateur
Infirmière clinicienne	0.6	EPT	1	collaboratrice
Infirmière Responsable Opérationnelle	8.0	EPT	1	collaboratrice
Secrétaires planificatrices	2.0	EPT	3	collaboratrices
Personnel de soins et aide au ménage	15	EPT	30	collaboratrices
Infirmières	5.8	EPT	8	collaboratrices
Infirmière-assistante et ASSC	1.2	EPT	2	collaboratrices
Assistantes sociales	1.5	EPT	3	collaboratrices
Ergothérapeutes	1.0	EPT	2	collaboratrices
Secrétaires	0.9	EPT	2	collaboratrices

L'Association et ses clients :

En 2017, une enquête de satisfaction des clients menée par l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive a été réalisée sur une sélection aléatoire de 400 clients de chaque Association/Fondation régionale, donc l'APROMAD. Le taux de participation à l'enquête est de 61 %. Le taux de satisfaction est élevé : 95 % de satisfaction clients.

2.3.2 Réseau AJENOL

Rapport d'activité 2017

Le Réseau AJENOL, Accueil de Jour des Enfants du Nord-Ouest Lausannois, regroupe les Communes de :



Prilly, Jouxtens-Mézery, Romanel-sur-Lausanne, Cheseaux-sur-Lausanne, Bournens, Boussens et Sullens et propose au total 9 structures d'accueil collectif : 6 à Prilly, 2 à Cheseaux-sur-Lausanne et 1 à Romanel-sur-Lausanne, ainsi que deux structures de coordination de l'Accueil en Milieu Familial.

Assemblée générale :

L'AJENOL a tenu en 2017 deux Assemblées générales, le 15 juin et le 24 octobre. Ces AG ont adopté les comptes 2016 et le budget 2018. D'autre part, l'AG a validé la nouvelle grille tarifaire pour l'accueil collectif préscolaire.

Le budget 2018 prévoit une augmentation de 0.4 EPT du poste secrétariat. Cette augmentation est justifiée par la nécessité d'une plus grande centralisation et d'un renforcement de la structure administrative du réseau, pour faire face notamment au développement constant de l'offre d'accueil et du nombre de structures, ainsi qu'aux exigences accrues de contrôle des subventions cantonales. Ces subventions versées par la FAJE sont en constante augmentation.

Comité:

Le comité de l'AJENOL s'est réuni 6 fois en 2017. Parmi les divers points abordés et tâches effectuées par le Comité, on peut citer :

- réflexion et échanges sur le développement du réseau et la centralisation de la gestion,
- préparation, discussion et mise en route des mandats confiés à Mme Dubath (organisation du réseau) et
 M. Cuttelod (logiciel informatique),
- attentes de la FAJE,
- élaboration de la nouvelle grille tarifaire d'accueil préscolaire,
- développement de l'offre d'accueil, notamment en ce qui concerne l'accueil parascolaire, en lien avec la nouvelle LAJE.

Les séances du comité accueillent des représentantes, des coordinatrices et des directrices, afin de pouvoir bénéficier d'informations régulières concernant les structures d'accueil et les AMF.

Le comité a d'autre part reçu les directions des structures en début d'année afin de fixer de manière plus élaborée les échanges et relations entre directions, comité et répondant opérationnel. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec Mme Dubath et M. Cuttelod dans le cadre de leur mandat. Enfin, le comité a rencontré la secrétaire générale de la FAJE afin de préciser les attentes respectives de chaque partie. Par la suite, les Boursiers communaux ont eu l'occasion de rencontrer le responsable financier de la FAJE.

2.3.3 ARASPE - Association Régionale pour l'Action Sociale Prilly-Echallens

Selon rapport de M. P. Roduit, Directeur

L'exercice 2017 a été une année riche en événements et intense à tous les niveaux. Ce rapport résume les principales informations au niveau de l'évolution des ressources humaines et de la logistique, ainsi que les principales nouveautés au niveau des prestations au public.

Ressources Humaines

Un total de 59,68 EPT contractuels étaient actifs au 31 décembre 2017 : 43,76 EPT au CSR et 15,92 EPT dans les Agences d'Assurances Sociales (AAS). La moyenne annuelle a été de 57,05 EPT (41,38 EPT au CSR et 15,67 EPT dans les AAS).

L'augmentation des EPT s'explique en grande partie par une augmentation du nombre d'apprentis (l'ARASPE est passée de 3 à 5 contrats d'apprentissage à la rentrée), et par un mandat spécifique au CSR.

Le turnover du personnel a été excellent : en effet, sur un effectif comptant à présent 73 collaborateurs, aucune démission n'a eu lieu entre janvier et décembre. Il faut saluer la fidélité de l'ensemble du personnel à l'ARASPE à ses valeurs et à ses missions.

Au cours du second semestre, la Direction a préparé les modifications structurelles demandées par le Comité de direction, à savoir la transformation du poste d'Adjoint RH-Finances en deux postes distincts,

l'un pour les Ressources Humaines, l'autre pour les Finances et la Logistique, et dont les effets vont se déployer au début de cette année.

Locaux et équipement

Après l'ouverture d'un bureau à Penthalaz en 2016, il restait à pallier les locaux de Prilly devenus trop exigus. Une solution a été trouvée en juin avec un bail pour une villa située à proximité du CSR, et qui héberge, depuis septembre, la direction générale de l'ARASPE et les services back-office du CSR.

Les terminaux téléphoniques des sites d'Echallens et du Mont-sur-Lausanne intègrent à présent les numéros d'appel dans la plage active des bureaux à Prilly, et permettront des économies au niveau des appels internes.

Prestations du CSR

En 2017, le CSR a géré 986 dossiers RI actifs en moyenne mensuelle, par rapport à une moyenne de 980 en 2016 et 945 en 2015. La tendance annuelle s'est donc stabilisée depuis l'année précédente. Malgré une légère augmentation en février, l'évolution des dossiers est à la baisse depuis le mois d'août.

Le nombre de dossiers financés par le canton pour l'exercice 2017 a été de 961, résultat très proche du budget élaboré en septembre 2016, qui tablait sur une moyenne de 963 dossiers financés.

Dossiers par secteurs géographiques	Minimum 2017	Maximum 2017	Moyenne mensuelle 2017
Ouest Lausannois (Prilly)	386	399	393.8
District de Lausanne (Le Mont, Jouxtens, Romanel, Cheseaux)	178	192	185.2
Gros-de-Vaud dossiers gérés à Prilly (Cugy, Froideville, Morrens)	53	62	58.8
Venoge (communes de l'antenne de Penthalaz)	92	111	101.4
Est-Gros-de-Vaud/Plateau du Jorat	40	52	45.8
Centre-Gros-de-Vaud/Grand Echallens	86	101	95.2
Nord-Gros-de-Vaud	37	42	39.8
Sud-Gros-de-Vaud	43	53	48.6
Dossiers hors zone (hôtels, autres situations temporaires)	13	23	17.8
Total des dossiers dans la Région d'Action Sociale	962	1'005	986.3

Dans l'ensemble, peu de changements sont observés dans les volumes. La légère baisse observée globalement se retrouve dans les dossiers des secteurs du Grand Echallens et du Nord du Gros-de-Vaud.

Le suivi des dossiers a gagné en qualité : le nombre de dossiers dont le suivi était en anomalie a été considérablement réduit en début d'année grâce à un meilleur controlling et l'effort de tous. De plus, la part de ces dossiers qui bénéficiait d'un appui social est montée de façon importante, passant de 75 à 83 % des dossiers, grâce aux renforts au niveau des assistants sociaux.

Au 1^{er} février est entrée en vigueur la plus importante révision de la loi sur l'action sociale vaudoise, qui a introduit un nombre très important de nouvelles règles dans tous les domaines d'activité régis par cette loi

Citons en particulier la nouvelle prise en charge des jeunes adultes s'adressant au CSR afin d'éviter l'écueil de l'aide sociale et les orienter au plus vite vers une formation. La première année de cette réforme a été marquée par une certaine complexité et instabilité des règles cantonales, qu'il a fallu transmettre au personnel avec habileté avec un encadrement intensif.

La prise en charge des jeunes demandeurs prévoit à présent une période d'instruction au cours de laquelle les assistants sociaux doivent négocier une contribution financière des parents suite à une estimation de leur capacité contributive à faire par l'Office des bourses. La prise en charge prévoit une entrée en mesure de transition dès que possible et pouvoir vivre d'une bourse. Cela s'est cependant avéré complexe en raison des retards de l'Office des bourses. Le nouveau système, qui a été en phase de rodage pendant toute l'année 2017, a demandé que le travail social envers les jeunes adultes soit beaucoup plus personnalisé. Dans notre Région, la dynamique familiale des jeunes demandeurs est au cœur de la prise en charge.

Enfin, mentionnons qu'en août est arrivé un nouveau référentiel de l'appui social, qui permet de documenter les objectifs des prestations délivrées par les assistants sociaux.

Prestations des Agences d'Assurances Sociales

Au mois d'avril, la gestion des remboursements de frais pour les bénéficiaires de PC Familles a été centralisée sur les sites d'Echallens et de Prilly, comme décidé par le Comité lors de la législature précédente.

L'ARASPE a continué sa participation au projet pilote cantonal qui l'implique dans l'appui administratif généraliste en faveur des personnes âgées et/ou en situation de santé fragile afin de favoriser leur maintien à domicile, en collaboration essentiellement avec les Centres Médico-Sociaux d'Echallens et du Mont-sur-Lausanne. Le projet pilote a été évalué avec succès à la fin de l'année, et les prestations se poursuivent en 2018 sous une forme encore indéterminée, en raison du retrait d'un avant-projet de loi de réforme du dispositif sanitaire cantonal, mais avec un financement cantonal annoncé.

L'ARASPE s'est aussi engagée dans la réforme vaudoise des curatelles : suite aux campagnes d'affichage auprès du grand public, l'équipe du Mont-sur-Lausanne a participé au recrutement de personnes intéressées par cette fonction, qui a très bien fonctionné.

Gestion des incivilités

La très grande majorité des personnes reçues se comporte bien. Un événement relativement sérieux avec un bénéficiaire du RI a été à déplorer. Des mesures supplémentaires liées à la sécurité du personnel sont toutefois en réflexion. En effet, dans l'ensemble de l'ARASPE, l'accueil, l'écoute et le respect de la dignité humaine sont plus que jamais privilégiés, même si une vigilance constante par rapport à la fraude dans l'utilisation des fonds du RI est indispensable.

2.3.4 Fondation Primeroche (EMS)

Membres du comité de Fondation

M. E. Lasserre, Président, Prilly

M. S. Sandoz, Municipal, Cheseaux-sur-Lausanne

Mme P. Uebersax, Cheseaux-sur-Lausanne

M. S. Roy, Syndic, Jouxtens-Mézery

Me L. Zeiter, Avocat, Prilly

Mme C. Perrin, Municipale, Romanel-sur-Lausanne

Mme P. Clivaz, Municipale, Prilly

M. S. Monco, Lausanne

Hors Conseil (voix consultative)

Mme M. Thonney Viani, Secrétaire M. C. Weiler, Directeur, Prilly

Organe de révision

Fiduciaire Fidaceb SA

Rapport du Président au Conseil de Fondation de l'EMS Primeroche pour l'année 2017

Lors de la séance du 2 février, le budget 2017, ainsi que le budget d'investissement, sont approuvés à l'unanimité. Il est annoncé que Mme S. Thiébaud remplace Mme S. Bron pendant son congé maternité. Le Conseil est également informé du don fait à la fondation par M. Calame de sa propriété, ceci après son décès.

La 2^e séance s'est tenue le 27 avril. M. S. Manco entre au Conseil. Le nouveau guide de gouvernance est accepté. Le projet TSS est présenté au Conseil.

La 3º séance de l'année a eu lieu le 19 juin. Les comptes 2016 sont présentés au Conseil. Au centre logistique à Romanel-sur-Lausanne plusieurs travaux sont acceptés afin de se mettre en conformité avec les exigences légales. Le Conseil accepte de mandater la société Ethika pour une recherche de dons afin d'acquérir des équipements à Grand'Borne.

La 4e séance a eu lieu le 14 septembre. Mme P. Clivaz a alors été reçue au Conseil en remplacement de Mme Bourquin-Büchi. Les comptes 2016 ont été formellement acceptés. Le Conseil est informé d'un conflit avec le département concernant le prix des lavabos installés dans chaque chambre de l'EMS Grand Pré. Un crédit est voté par le Conseil pour le projet AS. Les axes stratégiques 2018 sont annoncés.

La 5e séance s'est tenue le 16 septembre. Le Conseil est informé que Mme S. Thiébaud remplacera définitivement Mme S. Bron à la direction des soins. A la Grand'Borne M. M. Béguelin est remplacé par M. S. Guillot au poste de responsable. Le plan des investissements 2018 est accepté par le Conseil.

La 6e et dernière séance de l'année s'est tenue le 14 décembre. Le budget 2018 est adopté. Mme S. Thiébaud est venue se présenter devant le Conseil. Concernant le bouclement des comptes du Grand Pré, le coût total est inférieur à la limite fixée par le département. Notre fondation n'aura donc aucune plus-value à payer. Quant aux lavabos, l'Etat s'est finalement rangé à notre estimation des coûts à environ CHF 2'000.-- près.

3. Affaires culturelles

3.1 Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région Lausannoise

La très haute qualité de la vie culturelle offerte à Lausanne est reconnue hors des frontières cantonales et mérite d'être soutenue.

La contribution annuelle forfaitaire de la commune au Fonds Intercommunal de Soutien aux Institutions Culturelles de la Région lausannoise se monte à <u>fr. 33'000.--</u>. L'attribution de la somme est laissée à la libre disposition du Comité de gestion.

En 2017, la subvention des communes du Fonds Intercommunal de Soutien aux Institutions Culturelles de la Région Lausannoise représente, pour les 4 institutions soutenues par le Fonds, un montant de fr. 850'000.-- (fr. 850'000.-- en 2016 + don exceptionnel octroyé au BBL), qui a été réparti comme suit :

 Opéra de Lausanne fr. 170'000.--- Théâtre de Vidy fr. 255'000.--- Béjart Ballet Lausanne (BBL) fr. 170'000.--- Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL) fr. 255'000 .--

Le Comité de gestion du Fonds Intercommunal de Soutien aux Institutions Culturelles de la Région Lausannoise est composé de :

Président :

M. M. Zolliker, Pully.

Vice-Président : M. J.-C. Glardon, Bussigny-près-Lausanne.

Trésorier :

M. R. Reymond, Prilly.

Membres:

Mme S. Pittet Blanchette, Ecublens.

Mme C. Glauser, Lutry.

M. Ph. Somsky, Le Mont-sur-Lausanne.

Pour les personnes intéressées, les rapports concernant le Théâtre de Vidy-Lausanne, le Béjart Ballet Lausanne (BBL), l'Opéra de Lausanne et l'Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL) sont à disposition au Greffe municipal.

3.2 Ecole de Musique Cheseaux-sur-Lausanne et Romanel-sur-Lausanne (EMCR)

Rapport de M. M. Amsler, Président

L'EMCR compte 247 élèves (chiffres de février 2017), auxquels sont donnés 263 cours chaque semaine. Ces chiffres sont très légèrement supérieurs à ceux de l'an passé; les variations habituelles sont toutefois respectées. Durant l'année 2017, 56 élèves ont passé un examen d'instrument et 11 ont eu un examen de solfège, soit légèrement moins que l'an passé!

Différentes auditions, concerts et présentations des classes et de l'école ont été effectuées durant l'année 2017.

Il y a eu aussi d'autres productions des groupes de musique de chambre, ainsi que des participations d'élèves à des concerts et présentations "hors les murs".

En ce qui concerne le corps professoral, quelques changements sont intervenus pour l'année scolaire 2017-2018 : sur concours, nous avons engagé Mme S. Park, professeure de violon, Mme K. Kosmina, professeure de piano, ainsi que M. L. Reggiani, professeur de guitare, et nous profitons de remercier Mmes T. Napoleone et F. Zumberi pour leur travail auprès de élèves, dont le CDD est arrivé à échéance en juillet 2017, ainsi que Mme H. Conrad, qui a relevé le défi de remplacer Mme E. Simonin après son accouchement.

L'EMCR a reçu, comme prévu, le rapport d'évaluation de la CREM (Commission de Reconnaissance des Ecoles de Musique). Très complet, ce rapport aborde tous les aspects du fonctionnement des écoles, administration, direction, gestion financière, ressources humaines, relations avec le public et les autorités, en conformité avec les prérequis pour l'octroi de subventions cantonales/communales. Le bilan pour l'EMCR est positif; les points à mettre à jour sont très ciblés et seront facilement corrigés, ceci avant une nouvelle visite de la CREM.

L'Assemblée Générale de l'EMCR a dû être repoussée au 9 novembre 2017, ceci pour des raisons de redistribution des responsabilités directoriales de l'école. En effet, après 17 ans de direction, M. M. Amsler (rédacteur du présent rapport et président du comité directeur de l'EMCR) a souhaité confier les tâches de direction à M. V. Baroni. Le cahier des charges du poste reste encore à définir plus précisément, d'où le temps pris pour que cette succession se réalise dans les meilleures conditions. Le point essentiel de cette AG a été l'adaptation des statuts à la situation actuelle (modifications nécessaires liées au fonctionnement de la FEM (Fondation pour l'Enseignement de la Musique) et de ses exigences pour accéder au subventionnement. La mise à jour des statuts a permis, par ailleurs, de mieux définir les qualités requises pour être membre de l'association, respectivement de l'Assemblé Générale. Les comptes et budgets sont équilibrés, et ont été acceptés sans opposition.

La présence de Mmes J. Dieperink et C. Perrin, représentantes des Municipalités de Cheseaux-sur-Lausanne et de Romanel-sur-Lausanne au sein du comité, apporte une aide efficace et leur disponibilité est très appréciée.

Pour terminer ce rapport, l'EMCR souhaite remercier vivement les deux Communes de Romanel-sur-Lausanne et de Cheseaux-sur-Lausanne, pour la mise à disposition des locaux permettant d'assurer son enseignement. Un merci tout particulier à Mme P. Rodrigues, à Cheseaux-sur-Lausanne, à Mme M. Campiche, à Romanel-sur-Lausanne, ainsi qu'à l'AIP (Association Immobilière de la Paroisse de Cheseaux-Romanel-Vernand), qui nous propose en location abordable deux locaux à notre usage exclusif. Grand merci aussi à Mme O. Hartwig, (BCS fiduciaire, à Cheseaux-sur-Lausanne) qui gère la comptabilité de l'école avec soin et efficacité.

3.3 Roadmovie

Roadmovie est un projet de cinéma itinérant à but non lucratif, soutenu par la Confédération et les cantons, visant à encourager la culture cinématographique suisse. Depuis 15 ans, l'association Roadmovie parcourt la Suisse chaque automne et projette des films dans des communes ne possédant pas de cinéma. L'après-midi, une séance pédagogique est proposée aux élèves du primaire. Elle inclut la projection de courts métrages et d'animations qui permettent aux enfants de découvrir le cinéma en tant que forme artistique. Le soir, un film suisse choisi par la commune est projeté à tous les habitants et habitantes dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Le vendredi 22 septembre 2017, Roadmovie s'est arrêté à Romanel-sur-Lausanne. A cette occasion, un film, "Heidi", a été présenté à la salle polyvalente de Prazqueron, avec la tenue d'un ciné-bar.



4. Jeunesse

4.1 Passeport-vacances

Les amateurs du passeport-vacances ayant pu profiter des nombreuses activités offertes ont été de 14 pour le "Traditionnel" et de 2 pour le "Farniente".

Les activités proposées par la Commune de Romanel-sur-Lausanne ont été les suivantes :

Comprendre les chiens (organisé par M. S. Kern) Avec les pompiers (organisé par M. S. Kern)

4.2 Parlement des Jeunes Buyá Tsa (PJBT)

Le Parlement des Jeunes est une Commission consultative de compétence municipale. Il dispose d'un budget annuel et est relié au Conseil communal par la Commission de Jeunesse.

Cette dernière est composée de

- Mme A. Morand, Présidente, Mme M. Juriens et M. G. Möckli, Membres.

Suite à une approche effectuée en février 2017 par le Comité du Parlement des Jeunes Buyá Tsa et à son souhait de pouvoir passer le relais, ceci principalement en raison de l'âge de ses membres, ce groupement a été dissous temporairement. Il est, dès lors, en attente de pouvoir trouver une relève qui permettra de relancer de nouveaux projets sur le territoire communal.

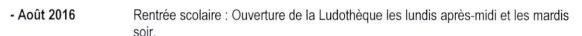
La distribution des bulletins Romanel Info, jusqu'à présent effectuée par les membres du PJBT, a été confiée à la Poste, ceci pour des raisons d'organisation.

5. <u>Sécurité sociale</u>

5.1 Activités communales

5.1.1 Ludothèque "Le Sac à malices"

Rapport d'activité de Mme F. de Chastonay, du 01.09.2016 au 31.08.2017



Circulaire distribuée dans les classes afin de nous rappeler au bon souvenir des familles de Romanel-sur-Lausanne.

- Septembre 2016 Après-midi de jeux organisé à la Concorde. Le goûter a été offert aux enfants.

- Novembre 2016 Assemblée Générale de la Ludothèque et de la Bibliothèque à la Salle 1803.

- Décembre 2016 Noël du GSL à Prazqueron. Nous avons proposé, à notre stand, du Café accompagné d'une petite douceur.

Nous avons toujours du plaisir à partager ce moment avec les autres sociétés locales. Sans oublier le contact créé ou renouvelé avec les habitants de Romanel-sur-Lausanne qui passent nous rendre visite.

- Janvier 2017 Assemblée Générale du GSL.

- Hiver et Printemps Participation à plusieurs assemblées pour préparer la Fête au Village.

- Mai 2017

Après-midi de jeux à la Concorde. C'est l'occasion de présenter de nouveaux jeux aux enfants et de rencontrer parfois de nouvelles familles. C'est aussi une opportunité de découvrir le fonctionnement des jeux et de comprendre certaines subtilités.

N'oublions pas que le jeu ne doit pas être seulement considéré comme un loisir, mais aussi comme un moyen d'intégration et de communication entre des individus de différents horizons, cultures, langues et générations.

Réception des nouveaux habitants.

- Juin 2017

Fête au Village. La ludothèque a organisé le samedi matin un atelier de bricolage et de dessin sur le thème de "La banquise", animation qui a reçu un joli succès.

- 1er Août

Nous avons préparé, comme chaque année, de nombreux jeux de société, ainsi que des jeux de plein air.

Je vous mentirais en vous disant que nous avons vécu une magnifique année en terme de fréquentation de la Ludothèque, car celle-ci baisse chaque année. Je ne vais pas revenir non plus sur les différentes causes de cette baisse de fréquentation subie ces dernières années, comme l'arrivée des jeux électroniques, des smartphones, des tablettes et la pléthore d'offres déjà proposées par ce biais aux enfants dès leur plus jeune âge. D'autre part, nous pouvons constater que dans la société actuelle, environ 80 % des femmes reprennent une activité professionnelle après leur congé maternité. Cela ne leur laisse que peu de temps sans doute pour jouer avec leur(s) enfant(s) ou même se déplacer pour venir nous rencontrer. Certaines nous ont même demandé de leur proposer des jeux pour que leur(s) enfant(s) puisse(nt) jouer tout seul ! Certes il en existe, mais ne croyez-vous pas que le jeu existe pour créer des liens, se maintenir jeune, partager un moment en famille ? Bref, s'amuser.

Mais que notre commune ne s'inquiète pas trop. Je crois pouvoir dire, au nom du Comité, que nous allons essayer de maintenir vivante la Ludothèque par notre présence à toutes les manifestations proposées dans la commune et en continuant de notre côté à en organiser.

5.1.2 Bibliothèque "Papyrus"

Rapport d'activité de Mme C. González Tornare

Service de prêt et fréquentation

Le nombre de familles inscrites est de 189, ce qui représente environ 311 lecteurs.

Le nombre de prêts annuels se situe légèrement au-dessus de 12'000, dont 17 % correspondant aux documents empruntés par les classes.

Tâches administratives

Les tâches nécessaires à la bonne marche de la bibliothèque sont effectuées durant les 12-13 heures hebdomadaires accordées, qui sont souvent dépassées. Ceci comprend les heures de prêt, les différentes animations et les accueils des classes, le choix et l'achat des nouveautés, le catalogage et équipement des ouvrages, le rangement, la gestion du courrier, la préparation des animations... Le soutien du comité de la bibliothèque pour une partie de ces tâches est indispensable.

Acquisitions

Le budget alloué par la commune, ainsi que celui tiré des cotisations, nous a permis d'acquérir environ 500 documents, pour la plupart des livres destinés aux 6-10 ans, ainsi que des bandes dessinées et des livres-audio. Ces derniers expérimentent une demande croissante de la part des parents.

Animations

En <u>septembre</u>, j'ai représenté Papyrus à la rencontre du groupement des Bibliothèques de l'Ouest, organisée par la Bibliothèque intercommunale de la Venoge.

Le 11 <u>novembre</u>, nous avons participé à la Nuit du conte en Suisse. 43 enfants et 7 adultes ont répondu présents pour venir écouter des histoires et partager ensuite avec nous une petite collation.

Le <u>17 mai</u>, la présidente du comité et moi-même avons participé à l'accueil des nouveaux habitants et des nouveaux citoyens de Romanel, organisé par la Municipalité.

En <u>mai-juin</u>, pour la troisième année consécutive, un atelier de lecture et de dessin a été organisé pour les enfants de la 1^{re} à la 6^e primaire. A cette occasion, nous nous sommes associés au thème de la Fête au Village, "La banquise". 14 enfants nous ont fait le plaisir d'y participer, et leurs œuvres ont été exposées à la bibliothèque depuis la rentrée scolaire jusqu'aux vacances d'octobre.



15 classes de Romanel-sur-Lausanne et de Jouxtens-Mézery sont passées nous rendre visite comme habituellement, 5 à 6 fois dans l'année scolaire écoulée.

"L'Heure du conte" a eu lieu 9 fois dans l'année. Environ <u>140 enfants</u> ont profité de ces moments de voyage dans l'imaginaire, qui ont lieu dorénavant dans la Salle 1803. Ceci permet de laisser la bibliothèque ouverte aux lecteurs durant ces moments. Les accompagnants peuvent ainsi attendre les enfants commodément installés dans nos locaux s'ils le souhaitent.

Les animations "Né pour lire", adressées aux petits de 0 à 5 ans, se déroulent les derniers lundis et samedis de chaque mois. Lors des 17 accueils entre août et juin, <u>plus de 100</u> enfants entre 0 et 6 ans ont partagé des moments de découverte des livres avec leurs parents et grands-parents. A 7 reprises, que ce soit lors des animations programmées, ou sur rendez-vous, un groupe de 6 enfants de la garderie de Romanel-sur-Lausanne, accompagné de deux éducatrices, s'est rendu à la bibliothèque pour lire des histoires et emprunter des albums pour la garderie.

Un article "coup de cœur" de la Bibliothèque est toujours publié par le journal communal "Romanel Info".

Le petit coin "Livr'échange" pour les adultes à la bibliothèque, s'est agrandi avec un panier de livres à la boulangerie de Romanel-sur-Lausanne, où nous mettons à disposition des ouvrages en libre-service.

Conclusion

La bibliothèque continue ses activités de promotion de la lecture en essayant d'offrir aux enfants de Romanel-sur-Lausanne et à leurs proches un environnement chaleureux et une attitude d'écoute et d'accueil bienveillants.

Je remercie la Municipalité pour le soutien financier dont dispose la bibliothèque et pour la confiance qui m'est accordée concernant la gestion de Papyrus.

Nous espérons que les années à venir continueront à nous apporter le soutien de nos lecteurs. Je tiens à remercier encore particulièrement les membres du comité pour leur aide précieuse sans laquelle je ne pourrais pas mener à bien les activités de ce lieu qui me tient à cœur.

Conclusion

Ainsi se termine la relation des travaux, objets et divers faits qui ont occupé votre Exécutif au cours de l'année 2017.

Nous espérons que ce document puisse servir de base de travail pour la Commission de gestion du Conseil communal.

Merci de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

D. Crot

La Secrétaire a.i.:

M. Campiche

<u>Définition des sigles utilisés dans le</u> Rapport de gestion de l'Administration communale

Par mesure de simplification et d'adaptation aux nouvelles pratiques en vigueur, tous les sigles sont reproduits sans point, à l'instar des acronymes.

AAS Agence d'Assurances Sociales

ADB Acte de Défaut de Biens

AEAI Association des Etablissements cantonaux d'Assurance Incendie

AG Assemblée Générale

Al Assurance Invalidité

AIP Association Immobilière de la Paroisse de Cheseaux-Romanel-Vernand

AJENOL Accueil de Jour des Enfants du Nord-Ouest Lausannois

AMF Accueillantes en Milieu Familial

APEMS Accueil pour Ecoliers en Milieu Scolaire

APROMAD Association pour la Promotion de la Santé et le Maintien à Domicile

ARASPE Association Régionale pour l'Action Sociale Prilly-Echallens

ASE Assistant Socio-Educatif

ASIGOS Association Intercommunale pour la construction, la Gestion des bâtiments et

l'Organisation de l'environnement Scolaire de l'arrondissement secondaire de Prilly

ASP Assistant de Sécurité Publique

AVIATCO Association Vaudoise des Ingénieurs, Architectes et Techniciens Communaux

AVS Assurance Vieillesse et Survivants

AVSSP Association Vaudoise des Services de Sécurité Publique

BBL Béjart Ballet Lausanne

BPA Bureau de Prévention des Accidents

BT Basse Tension

CCP Compte de Chèques Postaux

CH Contrôle des Habitants

CIAFJ Communauté d'Intérêt pour l'Accueil Familial de Jour

CISTEP Commission Intercommunale de la Station d'Epuration des Eaux usées de Vidy

CMS Centre Médico-Social

CoDir Comité Directeur

CREM Commission de Reconnaissance des Ecoles de Musique

CRENOL Couronne de la Région Nord-Ouest Lausannoise

CSR Centre Social Régional

CTS Commission Technique et de Salubrité

CVE Centre de Vie Enfantine

DGE Direction Générale de l'Environnement

DETEC Département fédéral de l'Environnement, des Transports, de l'Energie et de la Communication

ECA Etablissement d'Assurance Contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud

EC / EU Eaux Claires / Eaux Usées

EERV Eglise Evangélique Réformée de l'Etat de Vaud

EFAJE Entraide Familiale et Accueil de Jour des Enfants

EMCR Ecole de Musique de Cheseaux-Romanel

EMS Etablissement Médico-Social

EP Eclairage Public

EPT Emploi Plein Temps

ESTI Inspection fédérale des installations à courant fort

FAJE Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants

FAO Feuille des Avis Officiels

FEM Fondation pour l'Enseignement de la Musique

GED Gestion Electronique des Documents

GRD Gestionnaire de Réseau de Distribution

GSL Groupement des Sociétés locales

IFICF Inspection Fédérale des Installations à Courant Fort

LADB Loi sur les Auberges et les Débits de Boissons

LAJE Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants

LATC Loi sur l'Aménagement du Territoire et des Constructions

LEO Loi sur l'Enseignement Obligatoire

MT Moyenne Tension

OAJE Office d'Accueil de Jour des Enfants

OCL Orchestre de Chambre de Lausanne

OES Office de l'Enseignement Spécialisé

OIBT Ordonnance sur les Installations à Basse Tension

ORNI Ordonnance sur la Protection contre le Rayonnement Non Ionisant

ORP Office Régional de Placement

P (+1 à +4) Primaire cycle élémentaire P (+5 à +8) Primaire cycle moyen P (+9 à +11) Secondaire cycle d'orientation

PC Prestations Complémentaires

PDLi Plan Directeur Localisé intercommunal

PGEE Plan Général d'Evacuation des Eaux

PJBT Parlement des Jeunes Buyá-Tsa

POCAMA Portail Cantonal des Manifestations

PPA Plan Partiel d'Affectation

PQ Plan de Quartier

PSPS Promotion de la Santé et de la Prévention en milieu Scolaire

Rac Raccordement

READOM Réadaptation A Domicile

RECom Romande Energie Commerce

RH Ressources Humaines

RI Revenu d'Insertion

RPAC Règlement cantonal de Prévention des Accidents dus aux Chantiers

RPC Rétribution à Prix Coûtant

RTS Radio Télévision Suisse

SCRIS Service Cantonal de Recherches et d'Informations Statistiques

SDIS Service de Défense Incendie et de Secours

SDNL Schéma Directeur du Nord Lausannois

SDT Service du Développement Territorial

SEL Service Electrique de Lausanne

SESA Service des Eaux, Sols et Assainissement

SESAF Service de l'Enseignement Spécialisé et de l'Appui à la Formation

SIL Services Industriels de Lausanne

SIR Service Industriels de Romanel

SIT Système d'Information du Territoire

SPJ Service de Protection de la Jeunesse

SPSL Service de Protection et Sauvetage de la Ville de Lausanne

STEP

Station d'Epuration des eaux usées de Vidy

TVA

Taxe sur la Valeur Ajoutée

UAPE

Unité d'Accueil Pour Ecoliers

VG

Voie Générale

VP

Voie Prégymnasiale